

am 2016

**ONE TEAM
ONE MISSION
ONE NATION**



**RAPPORT DE GESTION
SAISON 2015/16**

CONTENU

1	PRÉFACE	4
1	Entretien sur la saison passée avec Marc Furrer et Florian Kohler	4
2	CHRONIQUE SPORTIVE	7
2.1	Equipes nationales	8
2.2	National League	22
2.3	Sport Amateur	27
2.3.1	Rapport annuel du championnat de Suisse orientale	36
2.3.2	Rapport annuel du championnat de Suisse centrale	37
2.3.3	Rapport annuel du championnat de Suisse romande	38
3	SPORT ESPoir	39
3	Youth Sports & Development	40
4	RAPPORTS ANNUELS ORGANISATION JURIDIQUE ET SÉCURITÉ	42
4.1	Commission de surveillance des organes juridictionnels	42
4.2	Tribunal du Sport de la Fédération (TSF)	43
4.3	Juge unique en matière disciplinaire du Sport d'élite / National League	44
4.4	Juge unique en matière de changement de club et Juge unique suppléant en matière disciplinaire Sport d'élite / National League	45
4.5.1	Juge unique en matière disciplinaire du Sport amateur Regio League, Suisse orientale	46
4.5.2	Juge unique en matière disciplinaire du Sport amateur Regio League, Suisse centrale	47
4.5.3	Juge unique en matière disciplinaire du Sport amateur Regio League, Suisse romande	48
4.6	Commission pour l'ordre et la sécurité (COS)	49
5	ARBITRES	51
6	RECRUTEMENT DE LA RELÈVE	54
6.1	PostFinance Trophy	54
6.2	Swiss Ice Hockey Day	55
7	SWISS ICE HOCKEY AWARDS 2016	56
8	MARKETING & COMMUNICATIONS	58
8.1	Marketing & sponsoring	58
8.2	Internet et médias sociaux	61
8.3	PR & Communications	62
8.4	Association des donateurs Top 8	64
9	PROJETS INTERNATIONAUX	65
10	FINANCES	68
10.1	Bilan	68
10.2	Compte de résultat	69
10.3	Commentaires sur les comptes annuels consolidés Swiss Ice Hockey 2015/2016	70
10.4	Rapport de révision	82
11	GOVERNANCE D'ENTREPRISE	84

Image de couverture :
Les joueuses de l'équipe nationale suisse fêtent leur médaille lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lillehammer (NOR) en février 2016.

1 Entretien sur la saison passée avec Marc Furrer et Florian Kohler

Interview menée par Janos Kick



Marc Furrer, Président



Florian Kohler, Chief Executive Officer

Marc Furrer, Florian Kohler, que reprenez-vous de la saison écoulée ?

le suspense jusqu'au bout.

Marc Furrer : Je ne peux qu'approuver ces propos. Les play-off, la série finale et le produit « hockey sur glace » dans son ensemble ont été d'une qualité exceptionnelle. Le nouvel accord sur les droits TV en témoigne et j'en suis très satisfait.

La saison passée a également connu son lot de turbulences. Peut-on résumer la saison 2015/16 comme une « affaire intense avec une issue positive » ?

lé à ce sujet, effectivement. L'effervescence suscitée par les changements de personnel au sein de notre équipe nationale A masculine a représenté un défi de taille pour tous les acteurs concernés.

Kohler : Dans un débat parfois plus émotionnel que rationnel, il est important de communiquer de manière appropriée. Nous y sommes parvenus dans une large mesure, mais malheureusement pas toujours. Toutefois, nous en avons tiré les leçons. Avec l'engagement du nouveau staff de coaching pour encadrer Patrick Fischer, la situation s'est apaisée et l'ambiance est redevenue plus positive. Je tiens à souligner que nous comptons à présent trois head coaches à plein temps dans nos rangs : Patrick Fischer à la tête de l'équipe nationale A, Christian Wohlwend, le nouveau head coach de la Uzo, et Thierry Paterlini, l'entraîneur en chef de la U18, forment une base forte et constituent le fil rouge de notre programme des équipes nationales. Nous sommes persuadés de suivre la bonne voie avec cette stratégie.

Outre les équipes nationales, d'autres sujets importants ont certainement été à l'ordre du jour, comme par exemple les championnats.

fluence de spectateurs en LN A (p. 23). La LN B est également un produit très attractif jouissant d'une forte popularité. Il était donc d'autant plus important que nous soyons parvenus, en collaboration avec les clubs de NL, à reconstituer une LN B à 12 équipes avec les deux farm teams EVZ Academy et Ticino Rockets. Ueli Schwarz, qui a quitté ses fonctions de Directeur de la Ligue à la fin de la saison, a grandement contribué à ce développement positif.

Furrer : Un point essentiel à cet égard est la professionnalisation de l'organisation juridique. Sur demande des clubs, nous avons mis en place au début de la saison 2015/16 un Players Safety Officer (PSO) en la personne de l'ancien arbitre de NHL Stéphane Auger. En sus, les décisions des Juges uniques sont désormais également motivées par des images vidéo accessibles au public sur notre site web, ce qui permet davantage de transparence et une meilleure compréhension dans le cadre de la prise de décision. Je souhaite en outre que les décisions soient mieux comprises et qu'une ligne claire et une certaine systématique en matière de sanctions soient reconnaissables.

Florian Kohler : Pour la première fois depuis l'introduction des play-off, le club classé 8e lors de la qualification est devenu Champion suisse. Ceci prouve que le mode de championnat de notre ligue est pertinent et permet d'assurer

Furrer : Je pense en effet que ceci résume bien la situation. Le hockey sur glace est un sport rapide, aussi bien sur la glace qu'au niveau commercial : Nous suivons une stratégie très dynamique. Si votre question concernait les équipes nationales, beaucoup d'encre a cou-

Kohler : Nos deux ligues professionnelles comptent toujours parmi les meilleures adresses en Europe, comme en témoigne notamment la grande af-

Kohler : Je partage cet avis. La mise à disposition des vidéos implique certes une charge de travail supplémentaire pour la SIHF, mais elle constitue un grand progrès.

Marc Furrer, en tant que Président, vous avez été contraint d'intervenir plus que d'ordinaire dans le domaine juridique lors de la saison passée.

Furrer : En effet. Avec les changements des rapports de propriété au sein des Kloten Flyers et du Lausanne HC, nous avons malheureusement dû surmonter deux problématiques délicates. Dans le cas du Lausanne HC, nous avons appris que l'actionnaire principal et le Président de la Genève-Servette Hockey Club SA était simultanément actionnaire principal du Lausanne HC. Cette constellation a été rendue possible par le fait qu'il n'existait alors aucune base réglementaire ou légale obligeant les propriétaires à dévoiler les rapports de propriété. Grâce à l'intervention rapide de la SIHF, une solution consensuelle a pu être trouvée avec tous les acteurs impliqués et la lacune réglementaire a été comblée. Le fait que du hockey sur glace de niveau LN A puisse encore être proposé à Kloten est très réjouissant. Le club a été prêt à diminuer drastiquement les coûts pour y parvenir. Des entreprises et des partenaires locaux ont en outre rendu possible le maintien de l'exploitation (p. 25). Je tiens à remercier tous les acteurs concernés d'avoir permis de trouver des solutions satisfaisantes pour le bien du hockey sur glace suisse.

Les arbitres de Swiss Ice Hockey se sont illustrés cette année aussi, notamment au niveau international.

Kohler : Ceci m'a beaucoup réjoui. Nos arbitres ont dû encaisser bon nombre de critiques en Suisse. Le fait que la finale des Mondiaux A (hommes et femmes) ainsi que la finale de la Champions Hockey League aient été dirigées par des arbitres suisses témoigne de notre qualité.

Avec l'arrivée de la Swiss Regio League, des changements majeurs attendent le hockey sur glace amateur suisse. Ce développement est-il judicieux et positif ?

Furrer : Je suis persuadé que la Swiss Regio League (SRL) est une innovation substantielle et très positive dans le hockey sur glace amateur suisse. En tant que championnat amateur national composé de douze équipes, la SRL constitue un projet courageux et novateur. Dans le domaine sportif, la nouvelle Swiss Regio League est l'un de nos projets principaux pour l'avenir (p. 30).

Kohler : Le hockey sur glace amateur jouit d'un ancrage régional très fort et peut compter sur une base de supporters fidèles. A côté des deux ligues professionnelles, nous veillons par conséquent à rendre la Regio League, y compris la Swiss Women's Hockey League (SWHL), plus accessible aux fans. L'année passée, nous avons ainsi retransmis en direct via live stream sur sihf.ch la première édition du Swiss Women's Cup, ainsi que la poule finale de la 1re Ligue messieurs. Le nombre de spectateurs a été considérable, par rapport à la saison 2014/15 également. Au total, 15'061 personnes ont regardé les matchs de finale. A lui seul, le match numéro 4 décisif a été suivi en ligne par 8'642 personnes. L'intérêt important pour la Regio League se reflète également dans le nombre de téléchargements de notre appli. Plus de 8'000 personnes s'étaient déjà abonnées au service de résultats payant de la Regio League après une saison seulement. Nous allons proposer ce service gratuitement à l'avenir et sommes convaincus de pouvoir atteindre ainsi encore plus de fans de hockey sur glace.

A propos du hockey sur glace féminin : Y a-t-il des changements en ce qui concerne les équipes nationales ?

Furrer : Au plus tard depuis les Jeux Olympiques de Sotchi (RUS), le Conseil d'administration a suivi la stratégie de renforcer le hockey sur glace féminin de manière conséquente. Dans ce contexte, il a approuvé l'engagement d'une coach nationale à plein temps pour notre équipe nationale A féminine, ce qui constitue une nouveauté. L'engagement de Daniela Diaz représente une étape clé et nous renforce dans nos convictions de persévérer sur cette voie.

Kohler : La seule ombre au tableau a été que notre équipe féminine ne se soit pas qualifiée directement pour les Jeux Olympiques 2018 à Pyeongchang (KOR) lors des derniers Mondiaux. L'équipe de Daniela Diaz est désormais contrainte de prendre un « détour » et tenter de décrocher le billet pour les Jeux à l'occasion du tournoi qualificatif olympiques en février 2017, devant son public à Arosa.

Furrer : Le gain de la médaille de bronze par nos joueuses U16 lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lillehammer (NOR) a toutefois représenté un réel succès d'estime. Ceci indique que les fondations du système sont solides et que la direction prise est juste.

Le succès durable se fonde sur une promotion durable de la relève. Quelles mesures sont mises en œuvre dans ce domaine ?

Kohler : La promotion de la relève, qui est assurée par notre département Youth Sports & Development dirigé par Markus Graf, est en quelque sorte notre agence créative. C'est ici que sont développées les idées et que naissent de nouveaux projets sportifs (p. 40).

Furrer : En vue des Mondiaux à domicile de 2020 notamment, il est essentiel pour le Conseil d'administration que la promotion de la relève s'effectue et soit vécue par le Secrétariat central et ses départements sur la durée, soit au-delà de 2020. Les contributions financières importantes accordées par Swiss Olympic dans le cadre du projet des CM à domicile de 2020 représentent bien entendu un soutien précieux.

Les contrats TV récemment signés propulsent Swiss Ice Hockey dans une nouvelle dimension financière à partir de la saison 2017/18. Que signifie pour vous le hockey sur glace suisse ?

Furrer : Le hockey sur glace suisse entame une nouvelle ère avec ces nouveaux contrats TV. L'attribution des droits médiatiques à partir de la saison 2017/18 nous a permis d'en poser les jalons. Avec UPC, nous disposons d'un partenaire qui est prêt à investir considérablement dans le hockey sur glace suisse, qui croit en notre sport et qui en reconnaît le potentiel. Nous avons pu

tripler les recettes et le hockey sur glace jouira d'une présence télévisuelle plus fréquente et plus complète que jamais. Malgré ce résultat très réjouissant, la SIHF et tous les clubs doivent toutefois continuer de travailler, et ce, à tous les niveaux.

Kohler : Absolument. La SIHF et les clubs restent tributaires de partenaires nationaux et locaux solides afin conduire l'entreprise « hockey sur glace suisse » vers l'avenir dans un environnement de marché concurrentiel, tout en veillant à en couvrir les coûts. Les nouveaux contrats TV ne changent pas fondamentalement la donne à ce niveau.

L'exercice écoulé a-t-il apporté des nouveautés dans le domaine du sponsoring/des partenariats ?

Kohler : L'arrivée de SWISS comme nouvel Official Sponsor est un très bon signe. Cette marque défendant des valeurs de base similaires à celles de la SIHF, ce partenariat est idéal. Avec Swisstanbul, nous avons en outre

trouvé un nouveau partenaire de vêtements. Le nouveau look des équipes nationales est apprécié, même si aucun prix d'élégance n'est décerné lors des CM, malheureusement (il rit).

Et quid de la saison à venir ? D'importants contrats doivent être renégociés.

Kohler : Les contrats avec nos partenaires principaux arrivent à échéance à la fin de la saison 2017/18. Des négociations importantes nous attendent donc également l'année prochaine.

Furrer : En sus de l'aspect sportif, je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie dans le domaine commercial également. Je me réjouis particulièrement que nous puissions diffuser encore mieux notre hockey sur glace à partir de la saison 2017/18 grâce aux nouveaux contrats TV. Ceci aura une influence directe sur l'attractivité de notre sport pour les sponsors.

Les trois dernières saisons ont été une réussite au niveau financier. Cette tendance se maintient-elle ?

Kohler : Ce serait réjouissant, mais concrètement, nous bouclons la saison 2015/16 avec une légère perte d'exploitation. D'une part, nous avons versé nettement plus d'argent aux clubs. D'autre part, nous avons

engagé un nouveau staff de coaching pour les CM à Moscou, ce qui a eu des répercussions financières légèrement plus importantes que prévu. Enfin, nous avons investi dans la promotion du sport en vue des Mondiaux à domicile de 2020 sans avoir touché encore les fonds de Swiss Olympic prévus à cet effet. Ceci explique la situation. Le bilan de la saison à venir pourrait à son tour être plutôt modeste au niveau financier. A partir de 2017/18, je m'attends toutefois à des résultats à nouveau meilleurs, notamment grâce aux nouveaux contrats TV.

Furrer : Malgré les recettes supplémentaires prévues à partir de la saison 2017/18, je tiens à souligner que la discipline des coûts interne à la SIHF doit être maintenue.

2 CHRONIQUE SPORTIVE

« Grâce à son travail acharné, l'équipe nationale U18 féminine a pu réaliser des performances considérables et elle impose désormais le respect au niveau international. »

Raeto Raffainer, Director National Teams



2.1 Equipes nationales

Raeto Raffainer, Director National Teams



La saison passée affiche un bilan mitigé en ce qui concerne les résultats des équipes nationales. Toutefois, elle peut également être considérée comme une saison transitoire durant laquelle ont été posées les bases des objectifs à moyen et long terme. Avec Thierry Paterlini (U18 messieurs) ainsi que Patrick Fischer, Felix Hollenstein et Reto von Arx (équipe nationale A messieurs) nous avons pu nous assurer les services de quatre grands noms du hockey sur glace suisse pour occuper les postes importants d'entraîneurs de nos équipes nationales. Outre la contribution apportée par les coaches et le staff d'encadrement, le succès des programmes des équipes nationales est également tributaire d'une structure de formation durable et d'un encouragement ciblé des joueurs au sein des différents départements de la relève. Sur ce point, les clubs sont appelés à participer activement et à seconder les équipes nationales afin que la Suisse devienne toujours plus compétitive au niveau international.

Vous trouverez ci-après un aperçu des résultats de la saison des équipes nationales suisses.

U16

Les camps destinés spécialement aux défenseurs et aux attaquants organisés dans le passé ont été remplacés par deux camps d'équipe cette saison (Team Suisse rouge et Team Suisse blanc). Cette mesure répond à l'objectif d'observer le plus grand nombre possible de jeunes joueurs afin d'aligner les meilleures équipes aux tournois en Suisse et à l'étranger, sous la direction de Beat Lautenschlager.

Moment fort : Le gain du tournoi des 6 nations à Dresde (GER) en mars 2016.

U17

L'équipe nationale U17 a participé à trois tournois lors de la saison passée. Le bilan de la saison passée de l'équipe dirigée par Alfred Bohren est relativement modeste en ce qui concerne les résultats. Afin de concrétiser la promotion des talents, sept joueurs U17 ont toutefois d'ores et déjà été alignés au sein de l'équipe nationale U18, ce qui a eu un effet significatif sur les résultats et la qualité de l'équipe.

Moment fort : Le gain du tournoi des 4 nations à Füssen (GER) en février 2016.

U18

Le programme de la U18 est le plus complet de toutes les équipes nationales. L'équipe du head coach Thierry Paterlini a ainsi disputé des tournois réputés comme le Hlinka Memorial Cup à Breclav (CZE) et à Bratislava (SVK) ou la World Junior A Challenge à Cobourg et Whitby (CAN), où elle était opposée à de grandes nations comme les USA, la Finlande, la Suède et le Canada. La sélection a en outre participé au tournoi Vladimir Dzurilla à Piestany (SVK). Au total, 29 rencontres ont été jouées, dont seules six ont pu être remportées. Ce résultat confirme ce que l'on a déjà pu constater les saisons précédentes : Dans cette catégorie d'âge, la Suisse ne peut pas (encore) rivaliser avec les meilleures nations formatrices.

Moments forts : Le gain du tournoi Vlado Dzurilla à Piestany (SVK) et la qualification pour les quarts de finale lors de Championnats du monde à Grand Forks (USA).

U20

Durant la brève saison de l'équipe nationale U20, trois tournois ont précédé le grand événement, les CM à Helsinki (FIN). La sélection a terminé ces tournois au premier, au deuxième et au troisième rang respectivement. Suite à cette phase de préparation convaincante, l'équipe s'est rendue à Helsinki avec le plein de confiance et l'objectif déclaré d'atteindre les quarts de finale. Les espoirs n'ont malheureusement pas pu se concrétiser lors des Mondiaux, la qualification pour les quarts de finale restant largement hors de portée. Le bilan décevant de cette équipe pourtant bien dotée démontre une nouvelle fois que l'accession au top 8 ne doit pas être considérée comme acquise. Le Championnat du monde a été analysé en conséquence et pour la nouvelle équipe d'entraîneurs dirigée par le head coach Christian Wohlwend, il s'agira désormais de mettre en œuvre les expériences et les mesures décidées pour la saison à venir.

Moments forts : Toute la phase de préparation aux CM, avec de bonnes performances et des prestations très prometteuses de l'équipe. De plus, la sélection est parvenue à arracher un point face au Canada pour la première fois en 20 ans lors de Mondiaux U20.

Men's National Team

Dirigée par le nouveau head coach Patrick Fischer et ses assistants Felix Hollenstein et Reto von Arx, l'équipe nationale A masculine a joué ses premiers matchs à l'occasion de l'Arosa Challenge en décembre 2015. Une prestation solide a permis à l'équipe de remporter ce tournoi à domicile, qui s'est déroulé à Arosa pour la dernière fois. Le fait que le nouveau staff de coaching mené par Patrick Fischer connaissait déjà bien le hockey sur glace suisse et les joueurs a eu un impact positif. La phase de préparation aux Mondiaux, avec neuf matchs en avril et au début du mois de mai, peut être considérée comme réussie : Les Suisses ont remporté six des neuf rencontres.

Etant donné que toutes les séries de quarts de finale des play-off de National League A se sont terminées tôt (deux séries 4:0, deux séries 4:1), la saison en club s'est achevée le 10 mars déjà pour bon nombre de joueurs de l'équipe nationale. Ainsi, deux camps d'entraînement supplémentaires ont été organisés à Kloten avant le début du traditionnel Euro Hockey Challenge en avril. L'équipe nationale A masculine a disputé deux matchs contre la Suède, la République tchèque, la Biélorussie et la Lettonie dans le cadre du Challenge. La phase de préparation aux Mondiaux s'est terminée par une rencontre contre l'Allemagne à Bâle, avec l'équipe des CM au grand complet.

Le bilan des Championnats du monde est toutefois resté bien en deçà de l'objectif fixé. Malgré des prestations encourageantes et une grande combativité, l'équipe n'a pu remporter qu'un seul match après 60 minutes (contre la Lettonie le 11 mai). Le résultat final fut un 11e rang décevant pour tous.

Classements lors des tournois 2015/16

Equipe nationale A messieurs

CM Moscou et Saint-Petersbourg/RUS **11e place**

Equipe nationale A dames

CM Kamloops/CAN **7e place**

U20 messieurs

CM Helsinki/FIN **9e place**

U18 messieurs

CM Grand Forks/USA **8e place**

U18 dames

CM St. Catharines/CAN **7e place**



CLASSEMENT mondial IIHF 2016 hommes

1	Canada	3495	0
2	Russie	3380	0
3	Finlande	3355	+1
4	USA	3290	+1
5	Suède	3275	-2
6	République tchèque	3210	0
7	Suisse	2910	0
8	Slovaquie	2870	0
9	Biélorussie	2820	0
10	Allemagne	2815	+3

CLASSEMENT mondial IIHF 2016 femmes

1	USA	3560	+1
2	Canada	3520	-1
3	Finlande	3275	0
4	Russie	3265	+2
5	Suède	3210	0
6	Suisse	3180	-2
7	Japon	3005	+1
8	Allemagne	2995	-1
9	République tchèque	2970	0
10	Danemark	2740	0

Patrick Fischer revient sur sa première saison à la tête de l'équipe nationale A messieurs

Vous avez repris la tête de l'équipe nationale en cours de saison. Ceci vous a-t-il désavantagé ?

Un handicap certainement surmontable. Le planning était très serré et le temps d'acclimatation plutôt court, ce qui a bien entendu impacté la communication avec les joueurs et les clubs. Toutefois, ces deux éléments n'ont eu aucune influence sur le résultat atteint lors des Mondiaux, étant donné que l'équipe de coaching connaissait parfaitement le hockey sur glace suisse et tous ses acteurs.

Comment avez-vous vécu vos premiers Mondiaux en tant que head coach ?

Globalement, ce fut une période très intense et j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec cette équipe et le staff. Chacun a tout donné et s'est mis à 100% au service de l'équipe, malgré la situation difficile. De ce point de vue, Moscou occupe une place particulière dans ma mémoire. Le bilan final est bien sûr décevant.

Quel est votre bilan au terme de cette première saison ?

Il est évident que seuls les résultats comptent et ceux-ci ont été négatifs lors de ces Mondiaux, c'est un fait. Toutefois, je suis convaincu que nous pouvons mieux faire en travaillant de manière ciblée. J'ai d'ores et déjà vu beaucoup de bonnes choses sur lesquelles il s'agit de bâtir. Le travail sérieux en équipe est la base du succès. Cet état d'esprit s'est exprimé et, je le crois, transmis à l'équipe.



Women's National Team

Pour la première fois dans l'histoire du hockey sur glace suisse, une coach à plein temps a été engagée pour l'équipe nationale A féminine en la personne de Daniela Diaz. La coach, qui avait remporté quatre titres de Champion suisse avec les ZSC Lions, a repris les rênes de l'équipe nationale en cours de saison. Elle a dirigé la sélection pour la première fois en décembre lors du tournoi des 4 nations à Amiens (FRA). Elle a ensuite remporté le tournoi à domicile, le « Mountain Cup » à Schaffhouse, en février.

Lors des Championnats du monde à Kamloops (CAN), Diaz et ses protégées ne sont toutefois pas parvenues à se hisser dans le top 5, ce qui leur aurait assuré une qualification directe pour les Jeux Olympiques d'hiver en Corée du Sud en 2018. L'un des premiers moments forts de la saison à venir sera donc le tournoi de qualification olympique à Arosa, qui se déroulera du 7 au 12 février 2017. L'objectif est bien entendu la qualification pour les Jeux de 2018.

Daniela Diaz revient sur sa première saison à la tête de l'équipe nationale A dames

Vous avez repris la tête de l'équipe nationale en cours de saison. Ceci vous a-t-il désavantagé ?

La donne est clairement différente lorsque l'on reprend une équipe en cours de saison. D'une part, il manque toute la période de préparation et il s'agit alors de tirer le meilleur parti du peu de temps qu'il reste ; d'autre part, l'on aborde le travail de manière plus décomplexée.

Comment avez-vous vécu vos premiers Mondiaux en tant que head coach ?

Ce fut une expérience très intense et infiniment instructive. J'ai eu un grand plaisir à travailler avec cette équipe. Si nous n'avons certes pas atteint l'objectif, la dynamique est toutefois positive et nous sommes sur la bonne voie.

Quel est votre bilan au terme de cette première saison ?

Les nations classées derrière les USA et le Canada sont très proches les unes des autres en termes de rapports de force. Les médailles ou la relégation se jouent sur des détails. Et c'est justement sur ces détails qu'il s'agit de travailler encore plus dur.

Women's National Team U18

L'équipe nationale U18 féminine a une nouvelle fois connu un programme très chargé, ne comptant pas moins de onze rassemblements, dont quatre camps off-ice. A ceci s'ajoutent les moments forts de la saison avec les Mondiaux à St. Catharines (CAN) et les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lillehammer (NOR), auxquels certaines joueuses U16 évoluant déjà pour l'équipe nationale U18 ont également participé.

Bien que la sélection ait remporté deux matchs sur trois du tour préliminaire des CM, les quarts de finale sont restés hors de portée. Comme l'année passée déjà, la statistique de buts a été négative pour les Suissesses, leur coûtant la deuxième place du groupe, pourtant indispensable pour atteindre les quarts de finale. L'équipe s'est ensuite facilement défaite des Françaises lors



des deux matchs du tour de relégation, ce qui démontre que ce groupe aurait eu le potentiel de décrocher un meilleur résultat lors de ces Mondiaux.

Jeux Olympiques de la Jeunesse

Avec le gain de la médaille de bronze lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse, l'équipe a remporté un succès important et mérité. Deux ans jour pour jour après que l'équipe nationale A ait décroché la première médaille d'une sélection helvétique lors d'un tournoi olympique féminin de hockey sur glace en terminant 3e aux Jeux Olympiques de Sotchi (RUS), les joueuses U18 en ont fait de même en remportant le bronze aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lillehammer (NOR). L'équipe s'était d'abord inclinée en demi-finale contre la République tchèque sur le score serré de 1:2 après tirs au but avant de s'imposer clairement 5:2 le lendemain contre la Slovaquie, s'assurant ainsi le bronze amplement mérité.



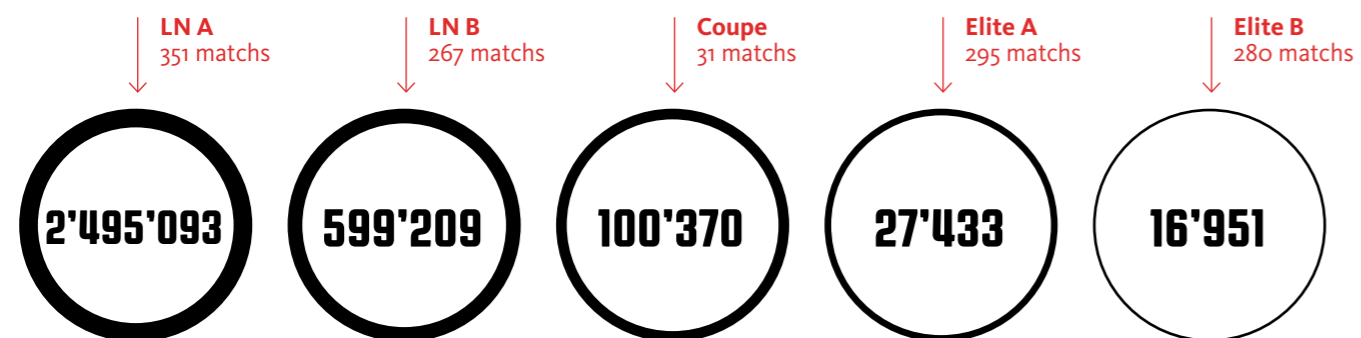
« Une moyenne de 7026 spectateurs par match en LN A et des stades de LN B archi-combles durant les play-off témoignent du formidable travail fourni par les clubs. »

Ueli Schwarz, Director National League



Statistiques National League

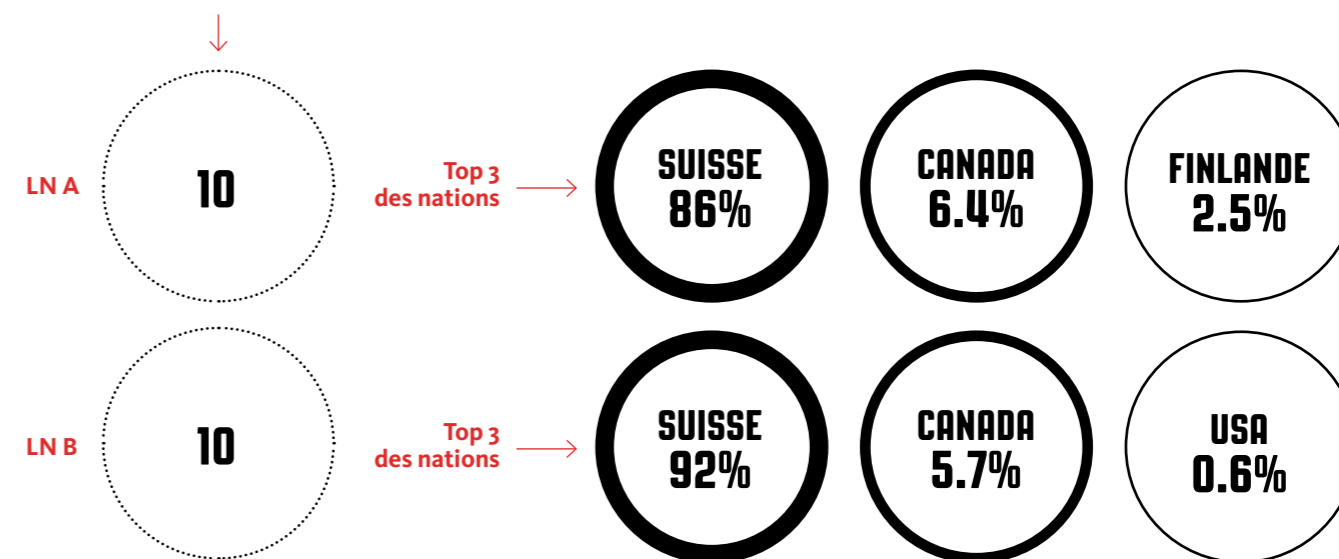
NOMBRE DE SPECTATEURS



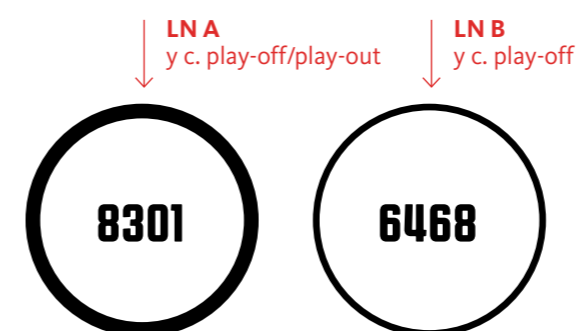
BUTS



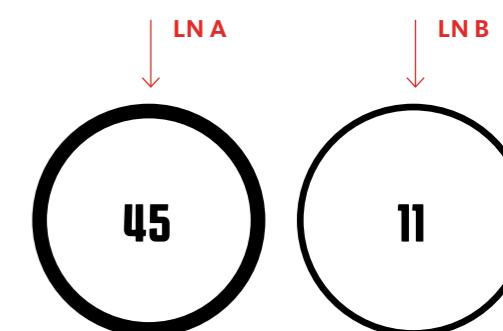
NATIONALITÉS



MINUTES DE PÉNALITÉ



PROCÉDURES



MEILLEURS BUTEURS







2.2 National League

Ueli Schwarz, Director National League



Les championnats des quatre ligues LN A, LN B, Juniors Elite A et Juniors Elite B se sont terminés sur les résultats sportifs suivants :

LN A

Avec le HC Lugano, 5e au terme de la qualification, et le SC Bern, 8e à la fin de la saison régulière, la finale des play-off a vu s'affronter deux équipes sur lesquelles la plupart des observateurs n'auraient pas misé en automne. Le SC Bern a finalement décroché le titre de Champion suisse de manière très convaincante. L'équipe a remporté les 12 victoires nécessaires en 14 matchs seulement, un record.

Autre nouveauté du championnat de LN A : Pour la première fois depuis l'introduction de la qualification pour la ligue, aucune série de promotion-relégation n'a été jouée, étant donné que le Champion de LN B, le HC Ajoie, n'avait pas déposé de candidature pour une promotion.



LN B

Contrairement à la saison précédente, le championnat de LN B a été à nouveau disputé à 10 équipes cette année. Les Rapperswil-Jona Lakers et le HC Ajoie se sont retrouvés en finale des play-off. Les Jurassiens ont remporté le titre de Champion de LN B avec leur équipe jeune et affamée, portée par un public frénétique. Il s'agit du troisième titre pour ce club fondé en 1973.



A nouveau douze équipes !

Pour la première fois depuis bien longtemps, la saison de LN B sera à nouveau disputée à douze équipes en 2016/17. Les « HCB Ticino Rockets » (Champions suisses en titre de 1re ligue en tant que HC Biasca) et la « EVZ Academy » rejoignent la ligue en qualité de farm teams du HC Ambri-Piotta/HC Lugano, respectivement de l'EVZ. En alignant des équipes compétitives, les deux organisations entendent donner du temps de glace aux jeunes de la relève qui pourront ainsi gagner leurs galons. Pour le hockey sur glace suisse, il est extrêmement important que le plus grand nombre de jeunes joueurs puisse profiter aussi longtemps que possible de conditions cadre professionnelles pour y parvenir. Des clubs ambitieux de LN B et les clubs de LN A en profiteront à moyen terme.

Juniors Elite A

Champion suisse : **SC Bern** 3:1 contre les GCK Lions

Aucune équipe Elite B n'a réussi la promotion. Par conséquent, le championnat Elite A se disputera à douze équipes à partir de la saison 2016/17.



Juniors Elite B

Champion suisse : **HC La Chaux-de-Fonds** 3:0 contre les ZSC Lions

Etant donné que le HC La Chaux-de-Fonds ne faisait pas partie des équipes du top 14 à la fin de la saison, il n'a pas rempli les exigences réglementaires lui permettant de disputer une série qualificative pour la ligue contre une équipe Elite A. Au bas du classement, le HC Red Ice Martigny a perdu sa place en Elite B en s'inclinant contre les Thurgauer Eishockey Young Lions dans la série qualificative pour la ligue. Par conséquent, le championnat Elite B se disputera à quatorze équipes à partir de la saison 2016/17.



3'000'133 spectateurs

Les matchs de NL ont une nouvelle fois attiré plus de 3 millions de spectateurs. Par rapport à la saison précédente, le nombre total est toutefois en baisse de 71'856 personnes. Ceci s'explique par le fait que, contrairement à la saison 2014/15, trois séries de quarts de finale étaient déjà terminées au terme du quatrième match et que la qualification pour la ligue n'a pas eu lieu. Avec une moyenne de 7026 spectateurs par match en saison régulière, la LN A a enregistré un nouveau record.

De son côté, la LN B affiche une légère baisse : 1992 spectateurs par match en saison régulière (-250/match) et 3598 spectateurs en play-off (-380/match). Suite à la promotion de Lausanne il y a trois ans et celle des SCL Tigers l'année passée, la LN B a en effet perdu deux équipes qui attirent un public nombreux. Sans tenir compte de ces deux clubs, l'analyse du développement du nombre de spectateurs en LN B montre toutefois une augmentation du nombre de spectateurs.



Swiss Ice Hockey Cup, deuxième édition

Les ZSC Lions ont remporté la Coupe suisse.

Dix représentants de la Regio League ont eu le privilège d'accueillir sur leur glace des clubs de LN A ou de LN B lors des 16e de finale. Si 26'854 spectateurs avaient suivi les matchs de 16e de finale l'année précédente, ce chiffre est passé à 31'619 supporters durant cette saison. Les rencontres opposant les clubs de ligues inférieures aux équipes des catégories supérieures ont offert leur lot d'émotions et enregistré un nombre

de spectateurs très réjouissant. Toutefois, certaines confrontations directes entre clubs de LN A ont affiché un bilan plutôt décevant. Comme l'année passée déjà, quatre clubs de LN A se sont qualifiés pour les demi-finales. Les matchs de demi-finale ont attiré 15'283 spectateurs à Berne (y c. les abonnements de saison), respectivement 2970 spectateurs à Lausanne (sans les abonnements de saison). La finale s'est jouée à guichets fermés comme l'année précédente, cette fois devant 7600 supporters à Lausanne.

Le bilan global de la Coupe reste positif après la deuxième édition. Il s'agit désormais en priorité de réfléchir aux mesures à mettre en œuvre en amont des confrontations directes entre équipes d'une même ligue pour les rendre plus attractives et attirer plus de spectateurs.

Davos donne un signal en CHL

Le bilan sportif de la Champions Hockey League avec la participation des équipes de Berne, Fribourg, Zoug, Zurich, Davos et Genève est à nouveau mitigé. Tandis que quatre clubs ont été éliminés en phase de groupe déjà, les ZSC Lions et le HC Davos ont atteint les play-off, lors desquels le HC Davos a livré des matchs de haut niveau pour ne s'incliner qu'au stade des demi-finales face au futur vainqueur de la CHL, Göteborg. Globalement, la CHL présente un potentiel de croissance au niveau de l'intérêt du public. Si le HC Davos a mobilisé 5800 spectateurs un mardi soir pour son match de demi-finale à domicile, la phase de groupes, qui s'est déroulée tôt dans la saison, a une nouvelle fois attiré un nombre (trop) modeste de spectateurs.

Les défis : Rentabilité, rapports de propriété et changements de propriétaires

Pour de nombreux clubs, la dépendance financière aux mécènes reste très importante et le financement de l'exploitation représente chaque année un défi de taille pour les responsables. Au 30 avril 2015, six clubs de LN A affichaient des résultats d'exploitation positifs, tandis que les six autres étaient déficitaires. En LN B, cinq clubs présentaient des comptes équilibrés ou positifs alors que les bilans des quatre autres clubs étaient négatifs. Selon les informations fournies dans les rapports de gestion des clubs, les recettes cumulées se sont élevées à près de 200 millions de francs en LN A et à 40 millions en LN B. La saison a été marquée par les discussions concernant les propriétaires des clubs de NL.

Lausanne HC

En décembre, les rumeurs selon lesquelles l'actionnaire principal et le Président de la Genève-Servette Hockey Club SA serait simultanément l'actionnaire principal de la Lausanne Hockey Club SA se sont confirmées ; ce fait n'avait jamais été divulgué en raison de l'absence d'une base réglementaire ou légale en la matière. Du point de vue des clubs, du public et de la National League,

cette situation était inacceptable. Sur initiative du Directeur de la National League, des discussions ont été entamées immédiatement avec le Président de la Commission des licences et le Président du Conseil d'administration de la SIHF afin de clarifier la situation. La National League a repris et ancré dans ses Règlements les obligations de déclaration imposées aux actionnaires qui sont entrées en vigueur avec le renforcement du Code des obligations. Cette adaptation de la loi et du Règlement est à l'origine de l'affaire concernant le Lausanne HC. Finalement le paquet d'actions de la Lausanne Hockey Club SA a été cédé à l'ancien Président du Conseil d'administration des Kloten Flyers, qui a démissionné de toutes ses fonctions à Kloten à la date du rachat des actions. Nouveauté peu banale : Il s'agit du tout premier transfert d'un Président de club au sein de la National League.

Kloten Flyers

Le club, dont la faillite avait pu être évitée de justesse en 2012, a connu un changement de propriétaire au printemps 2015. Le groupe nord-américain ASE avait acquis la majorité des actions de l'entreprise. Au cours de la saison 2015/16, les nouveaux propriétaires ont atteint la conviction d'avoir sous-estimé la situation économique du club. Immédiatement après l'élimination des Kloten Flyers au niveau sportif, les propriétaires ont ainsi annoncé qu'ils ne souhaitent plus soutenir les Kloten Flyers, lourdement déficitaires, et ce, malgré les promesses et les déclarations publiques faites auparavant. L'avenir du club a fait l'objet d'inquiétudes importantes à Kloten et au sein de la Ligue dans son ensemble. La volonté de réduire drastiquement les coûts et de définir une stratégie plus réaliste ainsi que l'intérêt de plusieurs investisseurs locaux ont rendu possible un nouveau changement de propriétaire, le club revenant en mains suisses avec un bilan sain.

Le jeu évolue, de nouveaux défis attendent

Le hockey sur glace devient toujours plus rapide, plus dur et plus physique. Cette évolution est certes très attractive pour les spectateurs, mais toute médaille a son revers : Le nombre croissant de joueurs blessés suscite de vives débats.



Il serait toutefois erroné de conclure que le hockey sur glace est un sport dangereux. Le hockey sur glace n'est dangereux que si les particularités de ce sport ne sont pas gérées correctement et si le respect envers l'adversaire fait défaut.

Les bandes « flexibles » sont souvent citées en exemple. Or, rares sont les ligues ayant introduit une obligation en la matière ; la NL n'a pas encore franchi le pas. La Ligue mène une réflexion approfondie sur la question. De tels systèmes de bandes peuvent réduire les risques, ce qui justifie déjà l'investissement. Toutefois, il ne s'agit que d'une mesure nécessaire parmi d'autres dans le domaine de la sécurité des joueurs : Définition de la notion de respect, comportement correct lors des duels, prévention, sanction. Si le jeu physique fait partie intégrante du hockey sur glace, toute charge n'a qu'un but : Déposséder l'adversaire du puck. Il est nécessaire de déterminer une définition claire et partagée par tous des comportements pouvant mettre en péril la santé des joueurs et qui

ne sont donc pas souhaités sur les patinoires. Un important travail de prévention est indispensable à cet égard. Cette question est devenue un défi particulièrement important, et ce, pas uniquement en National League.

Les responsables de la formation des joueurs sont sollicités à ce niveau : Les joueurs doivent apprendre à gérer la vitesse, le physique, le jeu contre la bande et le jeu au milieu de la glace afin de ne pas se mettre en danger eux-mêmes. Il s'agit de connaître et de respecter les limites entre jeu physique et jeu dangereux. Les auteurs de gestes dangereux doivent être protégés contre l'arbitraire uniquement. Des sanctions strictes sont nécessaires et exercent un effet éducatif et préventif. En cours de match, les arbitres ne peuvent pas tout voir et tout sanctionner directement. Les organes disciplinaires doivent donc intervenir en complément. Avant le début de la saison passée, la Ligue a décidé à l'unanimité de procéder à des changements en la matière et de les mettre en œuvre dans le cadre d'un processus qui durera deux années.

Players Safety Officer (PSO)

Sur demande des clubs de NL et par un vote à la majorité, le domaine disciplinaire a été révisé pour la saison 2015/16 en LN A. Cette révision a conduit à l'engagement d'un procureur (Players Safety Officer, PSO) en la personne de l'ancien arbitre de NHL Stéphane Auger. Désormais, le Juge unique rend ses jugements suite à un acte d'accusation du PSO.

Le PSO en chiffres

- 109 Présence en nombre de jours de match en LN A et en LN B
- 618 Nombre de matchs en LN A et en LN B
- 260 Nombre de scènes de jeu dangereuses visionnées

LN A

- 46 Nombre d'actes d'accusation transmis au Juge unique
- 21 Augmentation des sanctions disciplinaires par rapport à la saison 2014/15

LN B

- 11 Nombre d'actes d'accusation transmis au Juge unique
- 4 Augmentation des sanctions disciplinaires par rapport à la saison 2014/15

Tout acte d'accusation devait être soumis au plus tard à 8h30 le lendemain (LN A), respectivement au plus tard à 8h30 le surlendemain du match (LN B).

Goodbye !

Au cours de la phase finale de la saison 2015/16, j'ai pris la décision de quitter la SIHF. Je suis fier d'avoir eu le privilège d'assumer de nombreuses responsabilités importantes depuis 2011, en tant que Directeur du Sport d'élite dans un premier temps, puis comme Director National League. Beaucoup de choses ont changé ces deux dernières années et le temps est venu pour moi de céder mon poste. Je suis reconnaissant de la confiance et du soutien qui m'ont été accordés. « On ne peut ménager la chèvre et le chou » : En rétrospective, ce proverbe s'applique à mon travail de ces cinq dernières années. Je quitte mes fonctions avec la certitude de m'être toujours engagé en toute bonne foi et avec rigueur pour le hockey sur glace.

2.3 Sport Amateur

Mark Wirz, Director Regio League



Suivies par un total de près de 350'000 spectateurs, plus de 500'000 minutes de hockey sur glace amateur et de la relève ont été jouées lors de la saison 2015/16. En Regio League, l'intérêt pour le hockey sur glace a connu une croissance significative. Près de 8000 rencontres ont été disputées dans les championnats des trois régions Suisse orientale, Suisse centrale et Suisse romande, du Val Poschiavo à la Vallée de Joux.

Championnat

Je tiens à féliciter les différents vainqueurs de groupe et les Champions régionaux. Mes félicitations s'adressent tout particulièrement au HCC Biasca, qui a remporté de façon amplement méritée le titre de Champion suisse amateurs et s'est hissé en National League B. Lors de la série finale, les Tessinois se sont imposés face à l'équipe de Thoun, classée 2e, devant plus de 1500 spectateurs à la patinoire du Grabengut. Les matchs de la série finale de la plus haute catégorie amateurs ont été retransmis en live stream sur le portail vidéo de Swiss Ice Hockey. Près de 25'000 spectateurs ont utilisé ce service, ce qui est très réjouissant.

Lors d'une série finale passionnante, l'équipe féminine des ZSC Lions s'est imposée contre les joueuses du HC Lugano. Les Zurichoises ont en outre réussi le doublé en remportant également la Swiss Women's Cup nouvellement lancée. Chez les Novices Elite, la relève de Genève Future Hockey l'a emporté en finale contre les ZSC Lions. Le titre de Champion suisse dans la deuxième catégorie de la relève revient ainsi à la Suisse romande.

Classement final 1re ligue

1. HCC Biasca
2. EHC Thun
3. HC Sion-Nendaz 4 Vallées

Classement final SWHL

1. ZSC Lions
2. Ladies Team Lugano
3. HC Université Neuchâtel

Classement final Juniors Top

1. Genève Future Hockey
2. ZSC Lions
3. HC Davos

Les autres classements figurent sur notre site web sihf.ch/regio-league.

Prix Fair-Play et Prix René Fasel

Les trois équipes les plus fair-play (EHC Crocodile Flyers, 4e ligue SO / EHC Bumbach, 4e ligue SC / HC Vallée de Joux, Moskitos SR) ont été distinguées par le Prix Fair-Play dans le cadre des Assemblées régionales. Elles ont respecté les délais de paiement, ont inscrit un nombre suffisant d'arbitres et ont fait preuve d'un comportement fair-play aussi bien sur la glace qu'en dehors de la glace. Les équipes gagnantes pourront assister à un match de l'équipe nationale A.

Le « Prix René Fasel » a été décerné à l'arbitre le plus méritant de la Regio League pour la première fois en 2007. Comme lors de chaque saison, René Fasel (Président de l'IIHF) a remis ce prix personnellement aux arbitres nommés, cette année Roger Strahm, Niklaus Kiener et Thomas Hug. L'arbitre le plus méritant de chaque région s'est vu offrir une précieuse montre Tissot. Les critères suivants sont déterminants pour l'attribution du prix : Nombreuses années d'arbitrage, attitude et comportements corrects dans le milieu du hockey sur glace, grande disponibilité pour les convocations aux matchs et serviabilité envers les jeunes arbitres.



« La position de Swiss Ice Hockey est claire : Dans les ligues inférieures également, les arbitres fournissent un travail précieux et respecté. »

Mark Wirz, Director Regio League

Swiss Regio League

Le projet de Swiss Regio League lancé dans le cadre de la Vision 2020 de la Regio League est porteur d'avenir pour le hockey sur glace amateur en Suisse. En collaboration avec les délégués des clubs, un énorme travail a été effectué dans les régions en vue de la mise en œuvre prochaine. La 1^{re} ligue est actuellement composée de 35 équipes, réparties sur les trois régions Suisse orientale, Suisse centrale et Suisse romande. L'idée de mettre sur pied la « Swiss Regio League » pour le déroulement d'un championnat amateur englobant douze équipes issues de différentes régions s'inscrit dans l'objectif de développer le championnat de la plus haute catégorie amateurs aux niveaux sportif et organisationnel.

Les buts suivants seront poursuivis de manière conséquente :

- Développement d'un championnat amateur national attractif. Il est tenu compte des restrictions financières, organisationnelles et géographiques.
- Réduction des différences au niveau des conditions cadre sportives et infrastructurelles entre le sport amateur de la Regio League et le sport d'élite de la National League.
- Promotion conséquente de la relève en tant que pilier essentiel pour exploiter de manière optimale le potentiel des joueurs au niveau Juniors.
- Début du championnat à partir de la saison 2017/18

Organisation juridique

La saison de l'Organisation juridique s'est déroulée correctement et dans des conditions cadre exemplaires. En tant que responsable de l'Organisation juridique de la Regio League, Olivier Burdet n'a enregistré que de rares cas de forfaits relatifs à des joueurs du domaine de la relève suspendus automatiquement suite à des pénalités de match ou de pénalités de méconduite pour le match. Malheureusement, des cas liés à des infractions disciplinaires envers des arbitres ont également dû être traités. En outre, une augmentation des procédures ouvertes à l'encontre de coaches en raison d'un comportement antisportif a également été constatée, notamment dans le domaine de la relève. Au cours de la saison, cinq procédures ont dû être ouvertes en raison de problèmes de qualification des entraîneurs. Le nombre de recours déposés dans le cadre de procédures tarifaires est néanmoins resté stable. La Suisse romande fait figure d'exception ici, avec un recul de plus de 50 cas en procédure tarifaire et aucun recours déposé.



Olivier Burdet

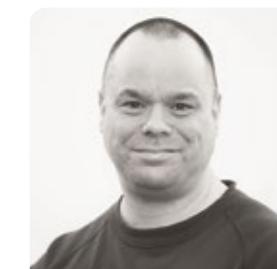
Procédure tarifaire

Région	2015/16	2014/15	2013/14
Suisse orientale	268	231	324
Suisse centrale	200	186	263
Suisse romande	148	205	248
Total	616	622	835

Lors de la saison passée, le Juge unique en matière de changement de club, Roger Lerf, a une nouvelle fois traité un cas lié à l'autorisation de jouer d'un joueur international en 1^{re} ligue disposant d'un permis de travail B.

Développement du nombre de licences

Les projets prometteurs dans le domaine de la relève mis sur pied par la SIHF, comme le Swiss Ice Hockey Day, la PostFinance Trophy ou la campagne Hockey goes to School ainsi que la médaille de bronze remportée par notre équipe nationale féminine lors des Jeux Olympiques de 2014 à Sotchi (RUS) ont eu une influence positive sur le nombre de nouveaux enregistrements : Patrick Droz, responsable des licences de Swiss Ice Hockey, a constaté une légère hausse des enregistrements de joueurs, aussi bien chez les filles que chez les garçons. Bien entendu, les projets susmentionnés ne sont pas seuls à l'origine de ce développement : Les efforts importants fournis par les clubs au niveau de la base en sont la véritable force motrice. Dans une époque dans laquelle les offres de loisirs sont pléthoriques, maintenir, voire augmenter le nombre d'enregistrements de nouveaux joueurs représente un défi de taille, et ce, dans le domaine de la relève comme chez les adultes.



Patrick Droz

Hockey sur glace féminin

Le bilan de la saison 2015/16 est extrêmement positif pour le hockey sur glace féminin suisse. De nouvelles idées ont pu être concrétisées grâce au soutien de la Regio League.



Laure Aeschmann

Championnat

Les différents championnats se sont très bien déroulés. Un grand bravo à l'équipe féminine des ZSC Lions, qui a dominé le championnat SWHL A et s'est imposée en finale des play-off contre le Ladies Team Lugano, tenant du titre. Pour leur part, les Brandies Ladies ont remporté le titre de Championnes de SWHL B pour la seconde fois consécutive. En SWHL C, l'équipe du SC Langenthal a été couronnée Championne.

Swiss Women's Hockey Cup

La nouvelle Swiss Women's Hockey Cup a été organisée pour la première fois cette saison, de manière analogue à la Coupe des messieurs. Des rencontres passionnantes opposant des équipes de différentes régions ont enthousiasmé le public. Les moments forts de la Coupe, à savoir les matchs de demi-finale et de finale, ont été joués à la patinoire de Laufen sur un weekend. L'excellente organisation a contribué à faire de cet événement une véritable fête du hockey sur glace. Si les ZSC Lions ont certes remporté la compétition, l'équipe locale, le EHC Laufen (SWHL B) a créé la grande surprise en remportant la médaille de bronze contre le SC Reinach (SWHL A).

Relève

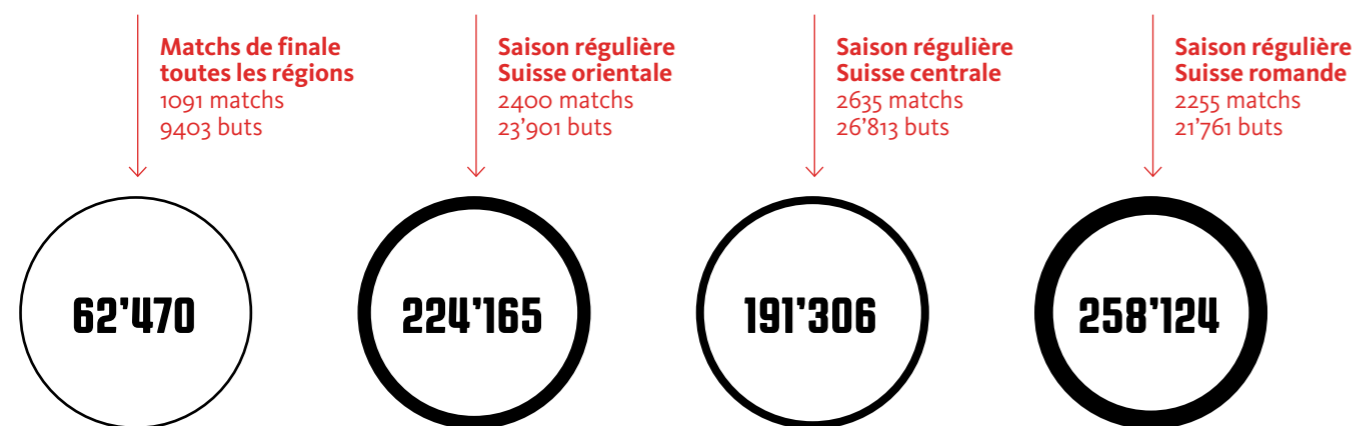
Il est réjouissant que la réorganisation des sélections nationales U13 et U15 sous la direction de Michael Fischer ait rendu possible une professionnalisation des structures et l'engagement de nouvelles équipes de staff. Un projet pilote destiné aux joueuses encore plus jeunes a en outre été lancé dans le but de faire participer des équipes composées uniquement de filles à des tournois Bambini et Piccolo. Les trois équipes ainsi composées ont pris part à des tournois à Schaffhouse, Urdorf et Kreuzlingen. Les retours des joueuses, des parents, du personnel d'encadrement et des organisateurs ont été très positifs. Il s'agit à présent d'étendre le projet à toutes les régions de Suisse.

Le hockey sur glace féminin a certes déjà gagné en popularité et en estime, mais beaucoup de travail est encore nécessaire afin de développer ce sport et d'en améliorer la qualité, d'en professionnaliser les structures et de promouvoir le hockey sur glace auprès des jeunes filles.

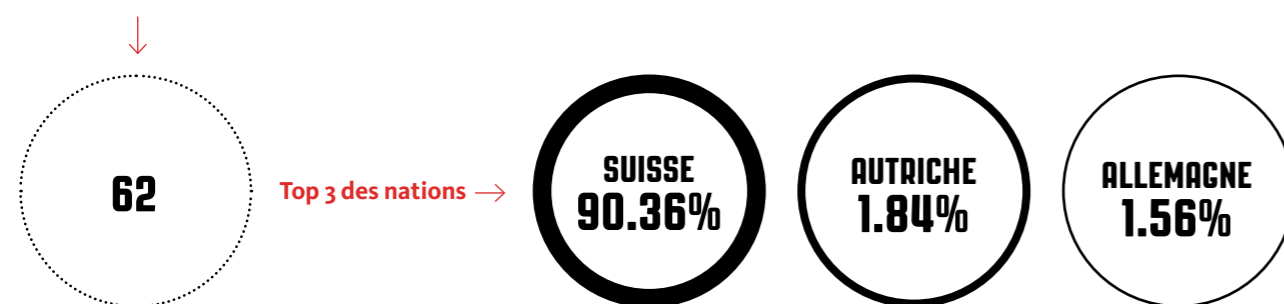
Statistiques Regio League



NOMBRE DE SPECTATEURS



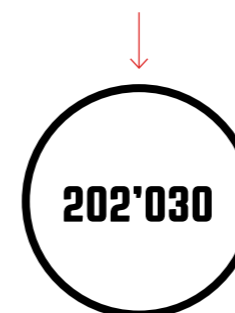
NATIONALITÉS



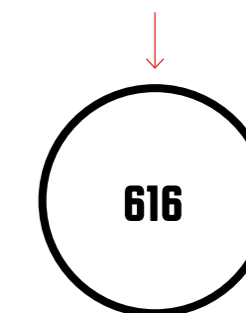
De A comme Algérie à V comme Venezuela
Des nations plus « exotiques » comme l'Equateur, la Géorgie, le Kenya, le Maroc, la Nouvelle-Zélande, l'Arabie-Saoudite, les Philippines et le Sri Lanka sont également représentées.



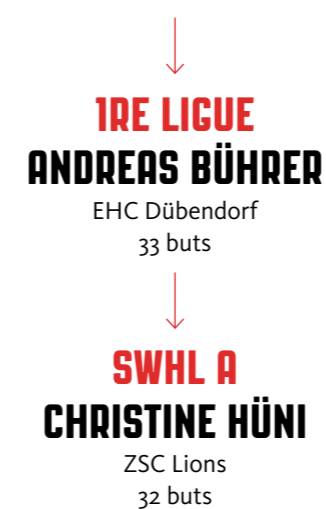
MINUTES DE PÉNALITÉ



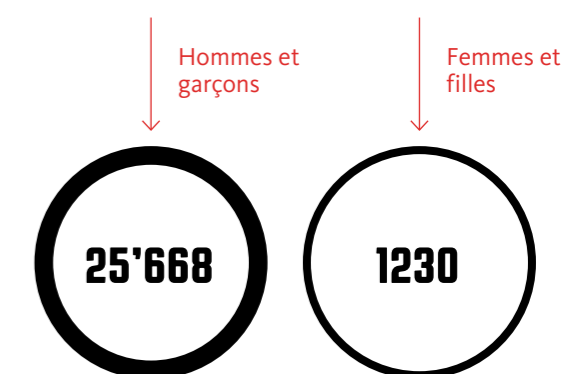
NOMBRE DE PROCÉDURES



MEILLEURS BUTEURS



NOMBRE D'ACTIFS



« Nous félicitons le HCC Biasca pour sa promotion méritée en LN B. »

Harry-Louis Beringer, Président régional Suisse orientale



« Un grand bravo à l'équipe féminine des ZSC Lions ! Elle a non seulement remporté la nouvelle Swiss Women's Hockey Cup, mais a également dominé le championnat SWHL A et décroché une nouvelle fois le titre de Champion suisse. »

Laure Aeschmann, Responsable du championnat de SWHL

2.3.1 Rapport annuel du championnat de Suisse orientale

Harry-Louis Beringer, Président régional Suisse orientale



Swiss Ice Hockey Cup

Les matchs de qualification pour les 16e de finale ont été organisés pour la deuxième fois. Nouveauté par rapport à l'année précédente : La 2e ligue y a participé pour la première fois, ce qui a été salué par les clubs. Le EHC Dübendorf a créé la grande surprise en atteignant les 8e de finale après avoir battu le HC Davos. Le EHC Frauenfeld, le EHC Dübendorf et le EHC Wetzikon se sont qualifiés pour les 16e de finale de la Coupe suisse de la saison 2016/17 à venir.

1re ligue

Comme l'année passée déjà, le Champion vient de la région de Suisse orientale. Le HCC Biasca s'est imposé lors de tous les quatre matchs contre les Champions régionaux HC Sion-Nendaz 4 Vallées et EHC Thun et a remporté le titre de manière amplement méritée. Malgré des rencontres passionnantes, nous avons toutefois malheureusement constaté un recul du nombre de spectateurs.

2e ligue, SWHL C SO, Seniors, Vétérans, Division 50+

Rapport : Roland Flückiger

Le bilan de la saison est positif en 2e ligue, en ligue féminine C SO, chez les Seniors, chez les Vétérans et en Division 50+ (83 équipes au total) et aucun incident notable ou négatif n'est à signaler. Au total, 82 rencontres ont été repoussées et 52 licences ont été prises chez les Seniors, chez les Vétérans et en Division 50+.

Champions suisses

Seniors	EV Zug
Vétérans	EHC Kloten
Division 50+	SC Rapperswil-Jona Lakers
Champion régional Suisse orientale 2e ligue	HC Monthey-Chablais

Equipes promues

1re ligue	EHC Uzwil
Seniors A	EHC Embrach
Seniors B	EHC Glattbrugg
Seniors C1	EHC Swissair
Vétérans A	EHC Winterthur

3e ligue et 4e ligue

Rapport : Silvio Iten

Le Master Round pour déterminer le Champion SO de 3e ligue a offert son lot de rencontres passionnantes et de nombreux buts. En s'imposant sur le score de 6:4 en finale contre le HC Ascona, le CdH Engiadina a remporté le titre de Champion régional de 3e ligue. En 4e ligue SO, le titre est revenu à la 2e équipe du EHC Wetzikon, qui l'a emporté en finale face aux Eisbären de St-Gall sur le score de 9:3.

Relève

Rapport : Erwin Stauffacher et Adrian Tschenett

La collaboration avec les clubs a une nouvelle fois très bien fonctionné durant cette saison. Les nombreux feedbacks réjouissants de leur part indiquent que nous sommes sur la bonne voie. La participation à 100% des clubs de Suisse orientale au Label de re-

crutement peut être considérée comme un grand succès, ce qui confirme la disposition à initier des changements dans la région. La Suisse orientale enregistre une croissance constante dans le domaine de la relève et les pronostics pour la saison à venir sont bons. Toutefois, il convient d'accorder une grande importance à la promotion de la relève et de mettre en place des relations équitables et une bonne communication avec les clubs. Aujourd'hui comme demain, les partenariats entre clubs sont utiles et importants, pour autant que les principes de respect et de fair-play soient observés. Les clubs ne disposant pas de relève devraient respecter leurs engagements à l'avenir, en soutenant le maintien de la relève pour assurer la pérennité, et ce, notamment en raison de l'augmentation de la concurrence des autres spécialités sportives moins chronophages et moins onéreuses.

2.3.2 Rapport annuel du championnat de Suisse centrale

Markus Andres, Président régional Suisse centrale



En ce qui concerne le déroulement du championnat, je tiens à féliciter tout spécialement les Champions et les équipes promues pour leurs succès. Une nouveauté a marqué le titre de Champion la saison passée : Le EHC Rheinfelden a été couronné Champion de 2e ligue Suisse centrale et le EHC Thun est devenu Vice-champion suisse amateur et simultanément Champion régional Suisse centrale. Cette année aussi, la série finale a été passionnante et les équipes ont proposé du hockey de haut niveau. Cet engagement a été récompensé par une affluence importante du public et a constitué la meilleure carte de visite pour le hockey sur glace dans notre région.

Projets

Le projet Seniors incluant les ligues « sauvages » vise à mettre en commun les intérêts, les structures et les visions de la SIHF et des clubs des ligues « sauvages » afin de trouver une voie consensuelle. Plusieurs entretiens d'ores et déjà été menés en ce sens la saison passée et les points de vue de toutes les parties concernées ont été recueillis dans le cadre d'une réunion d'information et d'un atelier. L'objectif est de disputer le championnat dès le début de la nouvelle saison avec un groupe pilote au moins, sous le nom de 4e ligue « Spez », et de collecter des expériences pour l'avenir.

2.3.3 Rapport annuel du championnat de Suisse romande

Philippe Duvoisin, Président régional Suisse romande



Dans toutes les catégories de jeu du ressort du Responsable Suisse romande, le championnat 2015/16 s'est déroulé de manière impeccable.

Grâce à leur engagement et à leur expérience, les responsables des différentes ligues ont organisé et assuré le bon fonctionnement des championnats. La saison s'est déroulée sans accros et sans problèmes significatifs.

L'ambiance du championnat a été très agréable dans les différentes catégories de la relève. Le fait que certaines équipes participent à des tournois à l'étranger en cours de saison pose toutefois quelques difficultés aux responsables des championnats. En effet, ceci provoque de nombreux reports de matchs, ce qui a un effet néfaste sur le championnat.

L'organisation du championnat devient toujours plus ardue dans les ligues inférieures. Le manque de surfaces de glace d'une part et la pénurie d'équipes participant au championnat officiel d'autre part ont pour conséquence que l'intérêt pour ces championnats a tendance à s'éroder.

Champions suisses

Champion régional Suisse romande 2e ligue **HC Monthey-Chablais**

Equipe promue

1re ligue	HC Monthey-Chablais
1re ligue	HC Villars

Un Champion suisse au niveau national a été couronné dans les ligues Seniors, Vétérans et Division 50+ (p. 36).

Plusieurs équipes de la région Suisse romande ont été promues au terme de la saison : Le HC Féminin Lausanne s'est hissé en SWHL B, le HC Monthey-Chablais jouera en 1re ligue la saison prochaine et aussi bien le HC Sierre que le HC Delémont ont été promus en 2e ligue.

Si la PostFinance Trophy est certes un instrument très utile pour le recrutement de la relève, son potentiel n'est toutefois pas encore totalement exploité. Financée presque entièrement par PostFinance, cette forme de recrutement dans le cadre de tournois de hockey sur glace pour élèves et destinée à des joueurs non-licenciés offre aux clubs la possibilité de pourvoir les places dans leurs écoles de hockey sur glace et de renforcer ainsi la pyramide de formation.

3 SPORT ESPOIR



« L'étroite collaboration avec les clubs est un pilier important dans le domaine Development. »

Markus Graf, Director Youth Sports & Development

3 Youth Sports & Development

Markus Graf, Director Youth Sports & Development



Markus Graf, le département Youth Sports & Development lance régulièrement des projets innovants dans le domaine de la relève. Quels projets avez-vous mis sur les rails cette année ?

Nous avons lancé le projet pilote « Penalty Scorer » au sein des catégories régionales de la relève U14 et U15. Il s'agit d'un concours destiné à améliorer l'efficacité devant les buts et la technique des tirs au but. A l'occasion du match international opposant l'équipe nationale suisse à la République tchèque à Bienne, les meilleurs marqueurs U14 et U15 ont d'ailleurs pu se mesurer aux meilleurs gardiens U14 et U15 devant un public nombreux. Nous envisageons d'intégrer ce projet dans les championnats Moskito et Mini également.

Y a-t-il d'autres projets ?

Les nouveautés découlant du concept de la relève Giant III (philosophie de formation pour la relève du hockey sur glace suisse) ont été mises en œuvre dans différentes ligues et catégories. La communication des innovations règlementaires a représenté un défi. Ces nouveautés sont désormais régulièrement intégrées sur le site web de la Fédération sous sihf.ch/coaches.

Les fameux « projets Label » sont un véritable succès. Y a-t-il eu des développements à ce niveau ?

Absolument. En tant que projet pilote, le Label Talent a connu un développement très positif la saison passée. Lors de l'Assemblée de la NL et des Assemblées régionales de juin 2016, décision a été prise de gérer définitivement la formation orientée vers le sport de performance via le Label Talent à l'avenir. Le « Label de recrutement » est en outre apprécié des clubs, qui reconnaissent la plus-value que cet instrument procure à leur domaine de la formation : encadrement sur le terrain, soutien en matière d'organisation et contribution d'encouragement. Grâce à l'engagement des COJU dans les régions, le nombre de participants au « Label de recrutement » a pu passer au nombre très réjouissant de 100 clubs.

Vous avez mentionné les clubs. Dans quelle mesure la collaboration avec ces derniers est-elle importante ?

L'étroite collaboration avec les clubs est un pilier important dans le domaine Development. Hormis les séminaires Label et le Forum Sport annuel qui se déroulent dans le cadre de la formation du sport d'élite, quatre nouveaux meetings de compétences ont été organisés dans toutes les régions l'année passée. L'objectif de ces réunions est d'assurer à l'avenir aussi les échanges si importants entre le département Development de la SIHF et les nombreux représentants des clubs régionaux.

Nous avons lancé le projet pilote « Penalty Scorer » au sein des catégories régionales de la relève U14 et U15. Il s'agit d'un concours destiné à améliorer l'efficacité devant

La formation des entraîneurs a fait l'objet de nombreux débats au sein du département Development dans le passé...

La formation des entraîneurs étant la base de tout le travail avec la relève, l'offre de cours a été développée pour les deux filières Sport des jeunes et Sport des enfants. Dans le cadre des filières professionnelles de la Formation des entraîneurs OFSPO, le département Youth Sports & Development est en charge de l'encadrement des entraîneurs candidats et coresponsable de l'organisation de leurs examens. Une nouvelle filière de formation destinée aux gardiens a en outre été définie l'année passée. Elle pourra être mise en œuvre pour la première fois la saison à venir. La classification des entraîneurs de gardiens existants sera prioritaire. Le département Development renforce ainsi la formation des gardiens et entend motiver encore les entraîneurs de gardiens via différents diplômes dans le but de réaliser des progrès de manière ciblée.

Pour conclure, jetons un regard vers l'avenir. Quelles sont les perspectives à moyen terme ?

En vue des Mondiaux à domicile de 2020, la SIHF touchera de la part de Swiss Olympic de nouvelles contributions de soutien précieuses pour promouvoir les équipes nationales. Ces moyens seront investis dans différents projets afin de renforcer l'équipe nationale A en amont des Championnats du monde de 2020. A cet effet, nous avons adopté un plan pluriannuel permettant un développement graduel, par exemple en faisant appel à des professionnels techniques supplémentaires (coaches spécialisés, instructeurs). La saison 2015/16 peut être considérée comme une phase intensive de planification et de mise en œuvre à cet égard. L'objectif est d'assurer la mise en place durable de ces mesures afin que la SIHF puisse en couvrir les coûts au-delà de 2020 aussi.



Les meilleurs « Penalty scorers » sous les feux des projecteurs lors du match Suisse-République tchèque à Bienne.

4 RAPPORTS ANNUELS ORGANISATION JURIDIQUE ET SÉCURITÉ

4.1 Commission de surveillance des organes juridiques

Hans-Peter Schwald, Président



Pour l'Organisation juridique, au moins en ce qui concerne la National League, cette saison a été marquée par l'introduction du nouveau système et de la fonction de PSO. Bien que l'idée de base mérite d'être saluée, les premières expériences ont montré que cette voie doit encore faire l'objet de développements. La séparation des compétences entre le PSO et le Juge unique, notamment, n'est pas encore définie de manière optimale. Des améliorations doivent également être apportées au Règlement d'organisation sous-jacent à ce système. Le Président de la Commission de surveillance des organes juridiques est toutefois informé du fait que différents sujets ont été identifiés et que les travaux de mise à jour sont en cours. Il suivra le développement ultérieur et apportera sa contribution le cas échéant.

En ce qui concerne les activités de surveillance, la saison a débuté calmement pour la Commission de surveillance des organes juridiques. Aucune intervention n'a été nécessaire jusqu'au stade des demi-finales des play-off. A partir du 31 mars 2016, le volume de travail de la Commission de surveillance des organes juridiques, respectivement de son Président, a été largement supérieur à la moyenne. Dans le cadre du cas très médiatisé SC Bern / Ueli Schwarz / Reto Steinmann / Marc Lüthi, plusieurs interventions du Président et (respectivement ou) de la Commission ont été nécessaires, par exemple en ce qui concerne la nomination de deux Juges uniques ad hoc et d'un juge spécial, la médiation entre les parties ou la participation à la procédure. Dans un autre cas concernant la Regio League, le Président de la Commission de surveillance des organes juridiques a été appelé à intervenir en raison du mécontentement exprimé par un club à l'égard d'un juge ; il a toutefois pris la décision de ne pas ouvrir de procédure et de traiter cette affaire avec les personnes concernées sur une base bilatérale.

Hormis ces deux cas extraordinaires, la saison a suivi son cours normal. Les deux séances réunissant tous les organes juridiques et d'autres personnes en charge des questions juridiques ont été organisées comme à l'ordinaire. Comme toujours, elles ont permis d'échanger des informations, de discuter des problèmes identifiés et de renforcer le réseau entre les personnes impliquées. Le nouveau système a lui aussi fait l'objet d'intenses discussions. Plus que les années précédentes, et notamment en raison de la procédure susmentionnée déclenchée suite aux déclarations d'un journaliste et largement relayée par les médias, la résonance de l'Organisation juridique à l'extérieur et les possibilités de l'améliorer ont fait l'objet de discussions. Les deux responsables du corps arbitral ont en outre été invités à des entretiens, qui se sont révélés très intéressants et enrichissants.

Finalement, il convient de mentionner qu'après de nombreuses années de continuité au niveau du personnel, plusieurs départs ont été enregistrés durant la saison passée. Si certaines élections de remplacement ont d'ores et déjà été effectuées, d'autres doivent encore être tenues. Le Président de la Commission de surveillance des organes juridiques suivra ces développements avec attention mais est confiant que les postes vacants pourront être pourvus avant le début de la saison et que le bon fonctionnement de l'Organisation juridique ne sera pas préjudicé.

4.2 Tribunal du Sport de la Fédération (TSF)

Beat G. Koenig, Président



Le Tribunal du Sport de la Fédération (TSF) a connu une année particulière à plusieurs égards. Il convient en premier lieu de mettre en avant le chiffre record de 23 procédures. Cette année aussi, un nombre important de décisions des Juges uniques a été cassé, comme le montre la statistique ci-dessous. A cet égard, il faut toutefois préciser que plusieurs de ces cassations de jugements étaient des annulations partielles des décisions des Juges uniques portant sur la réduction ou l'augmentation du montant des amendes ou du nombre de matchs de suspension. Nouveauté cette année : Près de 40% des cas ont été enregistrés durant les play-off et les play-out (neuf cas sur 23). Il est également remarquable qu'aucun cas n'ait concerné la ligue amateurs de Suisse romande.

Par contre, il est presque normal que la moitié des cas soient relatifs à des fautes. Il est inquiétant et particulièrement déplaisant que beaucoup de ces fautes impliquent des charges contre la tête ou des charges ayant entraîné des blessures à la tête.

Type d'infraction, etc.	Sport d'élite			Sport Espoir et Amateur			Total
	LN A	LN B	Elite	SO	SC	SR	
Nombre de procédures	7	2	2	9	3	–	23
Dont en play-off/play-out	5	1	–	3	–	–	9
Fautes	3	2	–	5	1	–	11
Attaques contre l'arbitre, le juge de ligne	1	–	1	1	1	–	4
Forfait (joueur non qualifié)	–	–	1	2	1	–	4
Ordre et sécurité	2	–	–	–	–	–	2
Autres	1	–	–	1	–	–	2
Confirmés	2	2	–	1	–	–	5
(Partiellement) annulés	5	–	–	6	2	–	13
Retirés	–	–	1	2	1	–	4
En suspens	–	–	1	–	–	–	1

Cas particuliers

Aucune affaire particulière ou extraordinaire n'a été enregistrée durant la saison passée, même si de nombreux cas ont été vivement discutés, et ce, pas uniquement dans les médias. En principe, le seul point à relever est le fait que de nombreux cas ont été enregistrés durant les play-off. En ce qui concerne le Sport d'élite, l'on peut en tirer la conclusion que les clubs sont prêts à accepter les sanctions durant la phase qualificative et qu'ils le sont moins pendant les play-off.

4.3 Juge unique en matière disciplinaire du Sport d'élite / National League

Reto Steinmann



Le Juge unique (et son suppléant) ont traité 297 procédures tarifaires et 64 procédures ordinaires, resp. procédures de mesures provisionnelles durant la saison 2015/16, y compris la préparation.

Cette nette augmentation s'explique par plusieurs raisons. Premièrement, la nouveauté consistant à faire traiter chaque pénalité de méconduite pour le match prononcée sur la glace par le Players Safety Officer (PSO) a conduit à une augmentation des requêtes adressées au Juge unique et donc à un nombre plus important de procédures. Deuxièmement, de nouvelles infractions font l'objet de sanctions depuis la saison passée (exagération, plongeon). L'augmentation de la charge de travail de près de 30% a poussé le Juge unique aux limites de ses capacités.

La nomination d'un procureur en la personne du PSO est une nouveauté d'importance systémique. L'été passé, les modifications procédurales décidées ont été introduites dans les règlements et mises en œuvre pour le début de la saison. Le Règlement d'organisation qui en a découlé a fait ses preuves globalement, mais certains points en seront adaptés et étendus sur la base des expériences faites durant la première saison. Concrètement toutefois, cette modification utile du système n'a pas servi de marche-pied aux clubs pour garder le calme, rester objectifs ou maintenir (voire rétablir) la confiance dans les organes juridictionnels de la Fédération. Bien entendu, il convient de montrer une certaine compréhension pour les réactions temporaires de réprobation exprimées par quelques représentants des clubs, car en effet, dans certains cas, des jugements difficiles à justifier pour le Juge unique aussi ont été prononcés. Selon le Juge unique, ceci s'explique en premier lieu par les requêtes du PSO, qui étaient parfois guère compréhensibles pour lui.

Le Juge unique est d'avis que le poste du PSO et ses compétences doivent être repensés en vue des saisons à venir.

Après treize années d'activités, le Juge unique a présenté sa démission anticipée pour la fin de l'exercice, un an avant la fin de son mandat. La SIHF tient à remercier Reto Steinmann pour son engagement indéfectible en faveur du hockey sur glace suisse ces dernières années et lui souhaite plein succès pour son avenir personnel et professionnel.

4.4 Juge unique en matière de changement de club et Juge unique suppléant en matière disciplinaire Sport d'élite / National League

Oliver Krüger

En raison des différentes adaptations réglementaires apportées dans le domaine du changement de club, le champ des activités du Juge unique en matière de changement de club s'est restreint ces dernières années. Durant la saison 2015/16, et pour la première fois, aucune procédure ordinaire n'a été ouverte.

Les activités se limitent à la fourniture de conseils juridiques et de services de médiation pour les clubs de National League dans les questions concernant les changements de club. Le Juge unique en matière de changement de club sert occasionnellement d'interlocuteur aux joueurs, aux parents, voire aux autorités judiciaires pour les questions concernant les changements de club.



Outre les modalités de changement de club, les requêtes concernent en priorité les peines conventionnelles prévues par le Règlement ERI, qui sont d'actualité au niveau Juniors déjà en cas de résiliation du contrat de formation. Le Juge unique en matière de changement de club a répondu à ces requêtes de manière générale, à titre de prestation de service.

Le Juge unique en matière de changement de club, Oliver Krüger, quitte ses fonctions à la fin de la saison 2015/16 et est le successeur désigné de Reto Steinmann au poste de Juge unique en matière disciplinaire du Sport d'élite.

4.5.1 Juge unique en matière disciplinaire du Sport amateur Regio League, Suisse orientale

Patrick Bürgi

Lors de la saison 2015/16 sous revue, un total de 154 (2014/15 : 183 ; 2013/14 : 174) décisions ont été prononcées en procédure ordinaire. A ceci s'ajoutent trois décisions prononcées en procédure tarifaire (décisions sur oppositions).

Il est réjouissant qu'une forte diminution des procédures ordinaires en général, mais aussi des procédures concernant les attaques contre les arbitres, ait pu être enregistrée durant l'exercice sous revue. Il peut être constaté que toutes les décisions du Juge unique sont en principe bien acceptées, même lorsqu'elles entraînent un nombre important de matchs de suspension. Durant la saison, le Tribunal du Sport de la Fédération a dû examiner et rendre des décisions matérielles sur sept décisions du Juge unique. Parmi ces cas, deux appels ont été admis (procédures de forfait), deux ont été partiellement admis (réduction du nombre de matchs de suspension) et un appel a été rejeté. Deux procédures sont toujours en suspens.



Pour la première fois, une décision a dû être rendue dans le cadre d'une procédure demandée par un arbitre qui s'opposait à une suspension prononcée par la Commission des arbitres de Suisse orientale (CA SO). Il avait été reproché à l'arbitre d'avoir pris une décision erronée d'un point de vue règlementaire durant un match. Il a été sanctionné sur la base du Concept de formation du département arbitral de la région Suisse orientale. Le Juge unique a rendu une décision de non-entrée en matière qui est entrée en force. Ni le Règlement des arbitres, ni le Concept de formation des arbitres ne prévoient la compétence du Juge unique pour l'examen de telles sanctions. A cet égard, la question se pose de savoir si une voie de recours devrait être accordée aux arbitres dans ces cas.

4.5.2 Juge unique en matière disciplinaire du Sport amateur Regio League, Suisse centrale

Patrick Lafranchi

Au total, 121 décisions ont été rendues en procédure ordinaire durant la saison 2015/16, ce qui représente une baisse de huit cas par rapport à l'année précédente.

Seuls trois décisions du Juge unique et de son suppléant ont fait l'objet de recours durant la saison passée, ce qui témoigne une nouvelle fois du fort degré d'acceptation des décisions rendues par le Secrétariat central.

Deux décisions du Juge unique ont été portées devant le Tribunal du Sport de la Fédération. Ces deux décisions (Jason Fassbind, HC Ambrì-Piotta : autorisation de jouer ; Ramon Bolliger, EHC Bellmund : pénalité de match, sept matchs de suspension et amende) ont été annulées par le Tribunal du Sport de la Fédération.

Si les incidents liés à des débordements de spectateurs et les problèmes relatifs aux stades accueillant les rencontres sont restés stables par rapport aux années précédentes, ils représentent toujours un foyer de tensions.

La soumission de séquences vidéo a nettement augmenté lors de la saison 2015/16. L'augmentation de procédures ouvertes sur la base de l'art. 25 al. 2 du Règlement juridique, qui prévoit que l'ouverture d'une procédure peut être requise dans les 36 heures suivant la fin d'un match, est particulièrement frappante. Le Juge unique et son suppléant veillent à ce que leurs décisions soient d'une bonne qualité juridique, ce qui se reflète dans les décisions parfois très détaillées. L'une des raisons de ce développement réside dans le fait que les représentants légaux sont toujours plus fréquemment impliqués dans les procédures de Regio League.



4.5.3 Juge unique en matière disciplinaire du Sport amateur Regio League, Suisse romande

Pascal Guex



Avec 106 pénalités de match traitées et 25 ouvertures de procédures suite à des pénalités de méconduite pour le match, la saison 2015/16 s'inscrit dans la moyenne. Il est toutefois regrettable que cinq joueurs romands aient obtenu deux pénalités de match lors de la même saison et n'aient manifestement pas tiré les leçons de la première sanction.

Par contre, il est réjouissant que les clubs aient bien accepté les différentes décisions et qu'aucun d'entre eux n'ait fait usage du droit de recours. Si le nombre de matchs déclarés forfait (11) reste trop élevé, ce chiffre se situe dans la moyenne.

Le Juge unique en matière disciplinaire de la Regio League Suisse romande a une nouvelle fois pu compter sur le soutien précieux et efficace de son suppléant, l'avocat Jean-Samuel Leuba. En raison de la récusation du Juge unique, ce dernier a instruit cinq procédures.

Le premier cas inédit a concerné un arbitre qui contestait devant le Juge unique la décision de relégation prise à son encontre par la Referree Commission.

En fin de saison, le Juge unique de la Regio League Suisse romande a en outre dû ouvrir plusieurs procédures contre des Juniors d'un club romand suite à un match les opposant à un club suédois dans le cadre d'un tournoi en Finlande.

4.6 Commission pour l'ordre et la sécurité (COS)

Andreas Leuzinger, Responsable du domaine Ordre et Sécurité COS



Après de nombreuses années au poste de Président de la Commission pour l'ordre et la sécurité de la SIHF (COS), Christoph Vögeli a remis ses fonctions à la fin de la saison 2014/15. Par son engagement indéfectible, il a influencé la culture de sécurité dans le hockey sur glace suisse de manière déterminante et, en collaboration avec les membres de la COS, il a posé les premiers jalons pour des matchs de hockey sur glace sûrs et sans violence. En ma qualité de successeur de Christoph Vögeli, je suis très reconnaissant de pouvoir poursuivre le travail sur ces bonnes bases.

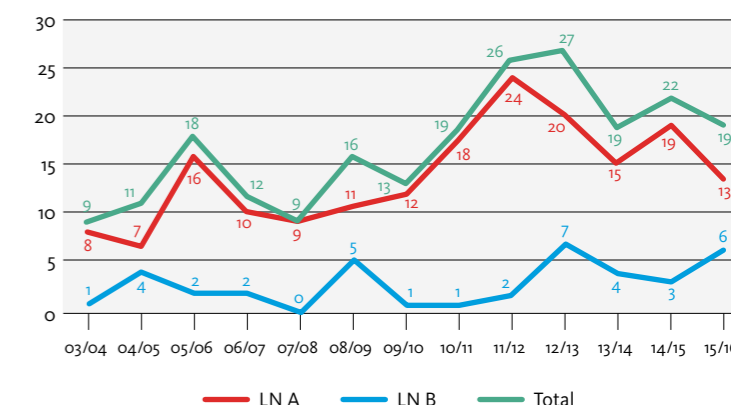
Globalement, nous avons constaté lors de la saison 2015/16 un développement réjouissant en ce qui concerne les matchs de hockey sûrs et sans violence. La finale de la Coupe à Lausanne et les matchs de finale des play-off à Porrentruy (National League B) et à Lugano (National League A) ont constitué les points forts de la saison. Du point de vue de la sécurité, tous les matchs de finale ont été organisés de manière professionnelle et se sont bien déroulés.

Points sensibles

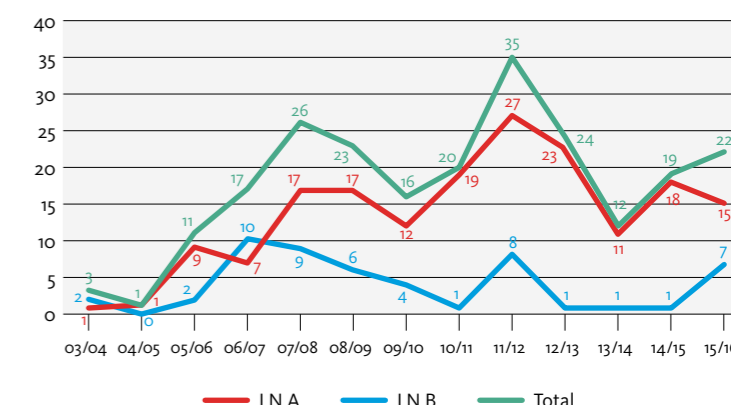
La problématique principale reste l'utilisation d'engins pyrotechniques (19 cas/-14%) ainsi que les jets ciblés d'objets (y c. de substances liquides) contre des personnes (22 cas/+16%). Toutefois, il convient de relativiser l'augmentation du nombre de cas de jets d'objets contre des personnes, étant donné qu'une politique de tolérance zéro a été mise en place à partir de la saison 2015/16, ce qui pourrait expliquer la multiplication des plaintes par rapport aux années précédentes. Si l'utilisation d'engins pyrotechniques est presque exclusivement le fait de supporters de l'équipe invitée, la majorité des jets d'objets contre des personnes est à imputer aux supporters du club recevant.

Les voies de fait, les très nombreux actes de vandalisme, les vols et les menaces proférées contre des officiels et des fonctionnaires de la SIHF sont les autres points sensibles constatés dans les stades. Toutes les infractions mentionnées ici peuvent entraîner une interdiction de stade dans toute la Suisse pour une durée de deux années au moins. En ce qui concerne l'identification des personnes impliquées dans ce type d'infraction, il a été constaté que

Utilisation d'engins pyrotechniques dans les patinoires suisses



Jets d'objets/de bière dans les patinoires suisses



l'échange d'informations entre les autorités, la SIHF et les clubs doit être intensifié encore, afin de pouvoir identifier et sanctionner plus rapidement les personnes fautives.

Outre la problématique du hooliganisme et de la petite criminalité, les attentats terroristes de novembre 2015 à Paris ont montré que les grandes manifestations sportives pouvaient également être la cible de telles attaques. Dans le contexte d'un niveau de menace terroriste toujours élevé, il conviendra de mieux prendre en compte cette nouvelle réalité à l'avenir dans le cadre de la formation et de la formation continue ainsi que dans les dispositifs de sécurité.

La « Stratégie des 3 D » (dialoguer, désamorcer, défendre) et la mise en œuvre uniforme de la politique de tolérance zéro envers la violence avant, durant et après les matchs de hockey sur glace ont fait leurs preuves. Tous les clubs de National League A et B suivent de manière homogène la ligne d'un sport sans violence et sanctionnent de façon conséquente toute infraction au Règlement pour l'ordre et la sécurité par une interdiction de stade dans toute la Suisse. Il est essentiel que tous les acteurs concernés ne ménagent pas leurs efforts pour que ce développement réjouissant puisse se poursuivre.

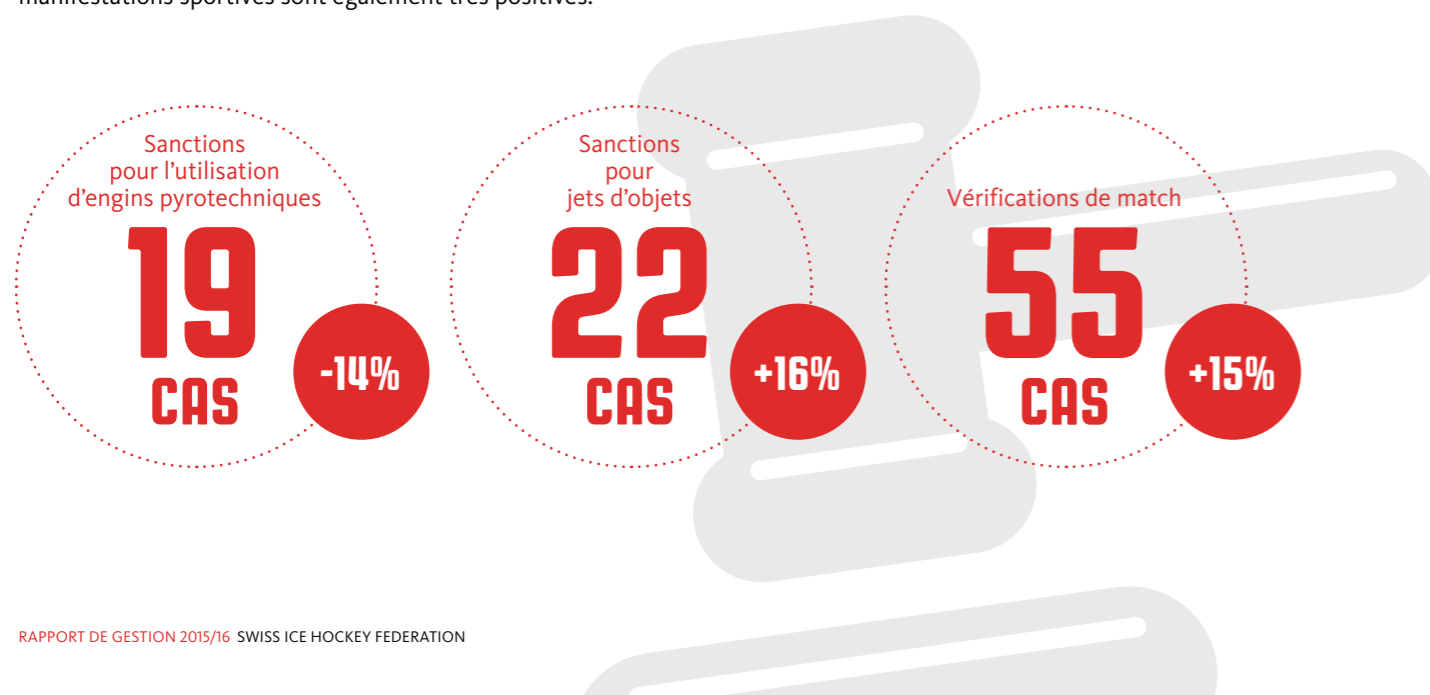
Formation continue

Le cours de perfectionnement de deux jours destiné aux responsables de la sécurité a une nouvelle fois eu lieu à Hitzkirch, en présence des délégués des supporters des clubs. Les discussions de cas impliquant toutes les parties ont permis de renforcer encore la compréhension et la collaboration mutuelles.

Avec la Haute école spécialisée de Suisse du Nord-Ouest (FHNW), un partenaire a pu être trouvé pour assurer la poursuite de la promotion ciblée de la formation et de la formation continue, après la cessation du troisième et dernier cours de certification de Swiss Olympic destiné aux responsables de la sécurité et des supporters. Dès 2017, la FHNW proposera un module de formation continue en matière de prévention et de sécurité lors de grandes manifestations.

Partenaires

La collaboration avec les autorités de sécurité de la Confédération, des cantons et des villes ainsi qu'avec la nouvelle plateforme de coordination police-sport (PCPS), l'organisation appelée à succéder à l'Observatoire suisse du hooliganisme, est largement positive. La collaboration et l'échange d'informations au sein du groupe de coordination national Violence dans le contexte de manifestations sportives sont également très positives.



5 ARBITRES



« Le fait que nos arbitres soient régulièrement nommés pour des tournois internationaux indique que nous accomplissons du bon travail dans le domaine de l'arbitrage. »

Beat Kaufmann, Head of Referee Management

5 Arbitres

Beat Kaufmann, Head of Referee Management



Beat Kaufmann, vous occupez le poste de Head of Referee Management depuis deux saisons. Quel bilan tirez-vous de la saison passée ?

La saison fut passionnante et mouvementée. Nous avons été plusieurs fois très sollicités et cela ne changera guère à l'avenir. Nous allons poursuivre notre

travail en y mettant le respect et la concentration qui s'imposent. La question de la satisfaction quant à nos performances, et surtout aux performances de nos collègues sur la glace, ne doit pas manquer dans le Rapport de gestion.

Les médias ont sévèrement critiqué les arbitres, notamment durant les play-off. Comment avez-vous vécu ces commentaires ?

Bien entendu, nous sommes conscients qu'il reste du potentiel d'amélioration et que nous devons porter une attention particulière à la problématique des divergences d'évaluation des infractions au Règlement de la part de nos collègues. Toutefois, il est vrai que, durant les play-off, nous avons commis

certaines erreurs qui ont eu des conséquences perceptibles sur les équipes. Il va sans dire que de tels lapsus ne devraient pas se produire. Dans le cadre notre évaluation, il me semble toutefois important de souligner que nos arbitres accomplissent un travail très exigeant dans un sport extrêmement rapide. Lors de chaque match, ils prennent des décisions en une fraction de seconde et la plupart du temps, ces décisions sont correctes. Il est néanmoins incontestable que des erreurs d'appréciation peuvent survenir dans le feu de l'action. Ceci est certes regrettable, mais humain.

Il est intéressant de constater que les arbitres suisses sont très demandés sur la scène internationale.

Ce développement nous réjouit bien entendu. Nos collègues hommes et femmes avaient participé à des rencontres internationales la saison passée déjà, et ce, aussi bien en Champions Hockey League que lors des Championnats du monde de l'IIHF ; Tobias Wehrli a dirigé sa deuxième finale de CM d'affilée et Anna Eskola a arbitré sa

première finale de Mondiaux féminins. Ces nominations indiquent que nous accomplissons d'ores et déjà du bon travail dans le domaine de l'arbitrage.

Quels ont été les autres domaines centraux ?

La relève nous tient toujours particulièrement à cœur. Les clubs, mais également le Referee Management, doivent accorder beaucoup d'attention à la

relève. Il s'agit d'un processus continu. Afin de pouvoir assumer l'arbitrage de plus de 10'000 matchs de haut niveau en National League et en Regio League, il est indispensable de promouvoir les talents et de les conduire étape par étape vers les ligues supérieures.

Etant donné que nous nous étions principalement concentrés sur la National League durant la première année, nous avons intensifié les échanges avec les collègues de Regio League. Ceci s'est effectué en premier lieu via le Referee Committee et les responsables régionaux des arbitres et se déroulera sous cette forme à l'avenir aussi.

Regardons vers l'avenir : Les joueurs, les supporters, mais surtout les arbitres doivent-ils se familiariser avec de nouvelles règles ?

En effet, plusieurs nouveautés ont été planifiées pour la saison à venir et certaines ont déjà été décidées. Désormais, la prolongation se jouera à 3 contre 3 joueurs de champ. En sus, le Coach's Challenge permettra aux arbitres d'avoir recours aux images vidéo pour vérifier si une situation de hors-jeu éventuelle

a précédé un but.

Enfin, les nouvelles Règles du jeu définissent les faits bien plus précisément ; la marge d'erreur est ainsi limitée, ce qui est une très bonne chose. Toutefois, les précisions apportées signifient également que l'application du Règlement est plus exigeante pour tous les acteurs concernés, les arbitres, les joueurs, les entraîneurs et les Juges.

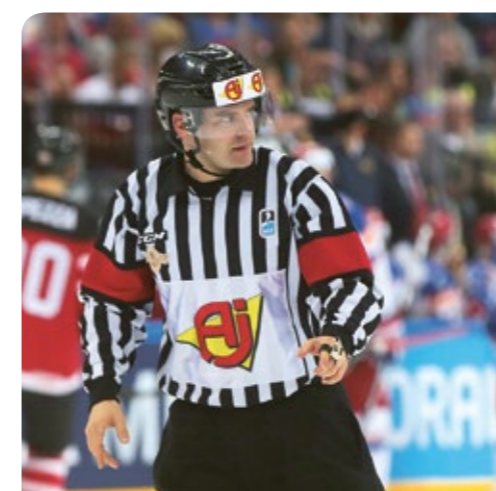
Y a-t-il eu des changements au niveau du personnel ?

Oui. Suite à son important engagement de longue date en tant que responsable des convocations des arbitres, Beat Marti a pris la déci-

sion de quitter ses fonctions. Le travail relatif aux convocations s'effectue certes toujours en arrière-plan, mais est extrêmement important. Nous sommes heureux d'avoir trouvé un successeur digne en la personne de Philipp Bohnenblust.



Anna Eskola



Tobias Wehrli



6.1 PostFinance Trophy

La PostFinance Trophy, le tournoi national de hockey sur glace pour écoliers, a eu lieu pour la 9e fois déjà durant la saison 2015/16. 2400 écoliers et écolières en tenue de hockey sur glace complète ont participé à 21 tournois locaux de qualification.

Réparties en quatre catégories d'âge, 16 équipes se sont qualifiées pour le tournoi final à Langnau i. E., qui s'est déroulé le 28 février 2016. Afin de rendre la journée inoubliable et pour que les enfants puissent se sentir comme de vrais pros, chaque équipe a été transportée en car jusqu'à Langnau. Un joueur de LN A du HC Bienne, des SCL Tigers ou du SC Bern a accompagné chaque équipe en tant que mentor pour le tournoi. Ainsi, des joueurs internationaux comme Eric Blum étaient également présents sur place. Autre point fort : Les finalistes ont reçu les médailles et les trophées des mains des entraîneurs assistants de l'équipe nationale A messieurs, Felix Hollenstein et Reto von Arx.



Le « coach » Reto von Arx fait le high five avec son équipe lors de la PostFinance Trophy.



« Le cœur de PostFinance bat pour la relève. Par le biais du PostFinance Top Scorer, du tournoi national pour élèves « PostFinance Trophy » et de la campagne « Cœur jaune », nous nous engageons depuis de nombreuses années en faveur de la relève du hockey sur glace. Nous apportons ainsi une contribution importante pour le succès durable du hockey sur glace suisse. »

Thomas Zimmermann, responsable Marque et Sponsoring, PostFinance

6.2 Swiss Ice Hockey Day

Le 1er novembre 2015, 91 clubs ont mis leur glace à disposition des enfants à l'occasion du Swiss Ice Hockey Day (SIHD). Au total, près de 8500 enfants ont participé au SIHD dans toute la Suisse. En outre, 94 arbitres et 510 joueurs de NL étaient présents sur place et ont joué pleinement leur rôle de modèles pour les jeunes. Pour la deuxième fois déjà, le SIHD a été organisé en collaboration avec le « Presenting Partner » Zurich Assurance. Grâce à ce soutien précieux, la quatrième édition de cet événement destiné aux stars de demain a été un plein succès.



Interview avec Urs Schwegler
Responsable Sponsoring & Live Marketing Zurich

Zurich est Presenting Partner du Swiss Ice Hockey Day (SIHD) depuis deux ans. Quels sont les objectifs de votre engagement en faveur du SIHD ?

Par sa contribution, Zurich souhaite que les enfants de toute la Suisse découvrent ce sport fascinant le plus tôt possible grâce au Swiss Ice Hockey Day et que cet événement puisse se développer, en collaboration avec les clubs et Swiss Ice Hockey.

Le travail quotidien fourni par les clubs est la base d'un hockey sur glace couronné de succès. En tant qu'élément de la promotion de la relève, le Swiss Ice Hockey Day constitue une excellente occasion de faire connaître le monde du hockey sur glace aux enfants et d'éveiller leur enthousiasme pour ce sport.

Les objectifs visés ont-ils été atteints jusqu'ici ?

Tout à fait. Le Swiss Ice Hockey Day s'est développé continuellement et attire chaque année plus de 7000 enfants sur les patinoires suisses. Les rencontres avec les joueurs représentent une expérience extraordinaire pour les enfants et constituent une source de motivation importante pour persévérer dans ce sport fascinant. Je suis persuadé que d'ici une quinzaine d'années, l'un ou l'autre joueur de l'équipe nationale aura découvert son goût pour ce sport lors du Swiss Ice Hockey Day.

Quels sont les liens entre la Zurich et le hockey sur glace ?

Le hockey sur glace passionne la population suisse. Ce sport est synonyme d'esprit d'équipe sans pareil, de précision, de dynamique et d'engagement. Ces caractéristiques correspondent parfaitement à la Zurich en tant que société internationale avec racines suisses. En raison de sa vitesse et de son intensité, le hockey sur glace est en outre un sport dans lequel la question de la « protection » occupe une place importante. En tant que partenaire d'assurance de Swiss Ice Hockey, nous apportons l'expérience de notre métier de base afin de proposer la meilleure protection possible.

Quel est votre rapport personnel au hockey sur glace ?

Mes capacités sur la glace sont fort modestes, comme je peux le constater chaque année lors du tournoi annuel de hockey sur glace de la Zurich. Toutefois, je suis un grand fan du HC Ambrì-Piotta depuis mon plus jeune âge et j'ai vécu des moments inoubliables à la Valascia.

7 SWISS ICE HOCKEY AWARDS 2016

SWISS ICE HOCKEY AWARDS 2016

MOST VALUABLE PLAYER



Perttu Lindgren (HCD) reçoit l'Award récompensant le Most Valuable Player des mains d'Adrian Boss (SSR).



Mark et Fabienne Streit s'entretiennent avec Reto Müller.



SPECIAL AWARD

Fredri Pargätzi reçoit le Special Award pour son engagement exceptionnel en faveur de la Coupe Spengler de la part de Gaudenz F. Domenig (HCD).

Roman Josi semble apprécier le spectacle.



WOMAN OF THE YEAR



Laure Aeschimann remet le premier Award Woman of the Year à **Christine Hüni-Meier**.



En l'absence du gagnant **Auston Matthews**, Reto Kormann, PostFinance, remet l'Award Youngster of the Year à Peter Zahner, ZSC Lions.

HOCKEY AWARD



Patrick Fischer a remis le Hockey Award à l'arbitre **Tobias Wehrli**.

GOALTENDER OF THE YEAR



Elvis Merzlikins est le 30e lauréat du Trophée Jacques Plante. L'Award lui a été présenté par Caroline Plante.



Andres Ambühl se voit attribuer l'Award du Most Popular Player pour la troisième fois. Robert Marty, 20 Minutes, lui a remis le trophée.

MOST POPULAR PLAYER

8.1 Marketing & sponsoring

Jeanette Conzett, Head of Marketing & Communications



En juin 2015, le département Marketing et l'état-major Communication ont été fusionnés pour former le département « Marketing & Communications ». Nous avons ainsi concentré toutes les compétences du secteur de la communication et intégré les domaines web et médias sociaux. Cette fusion a permis de créer des synergies, de raccourcir les voies de communication et d'assurer le transfert de connaissances. Le réseautage avec le secteur Marketing a été intensifié et optimisé, ce qui représente un net progrès.

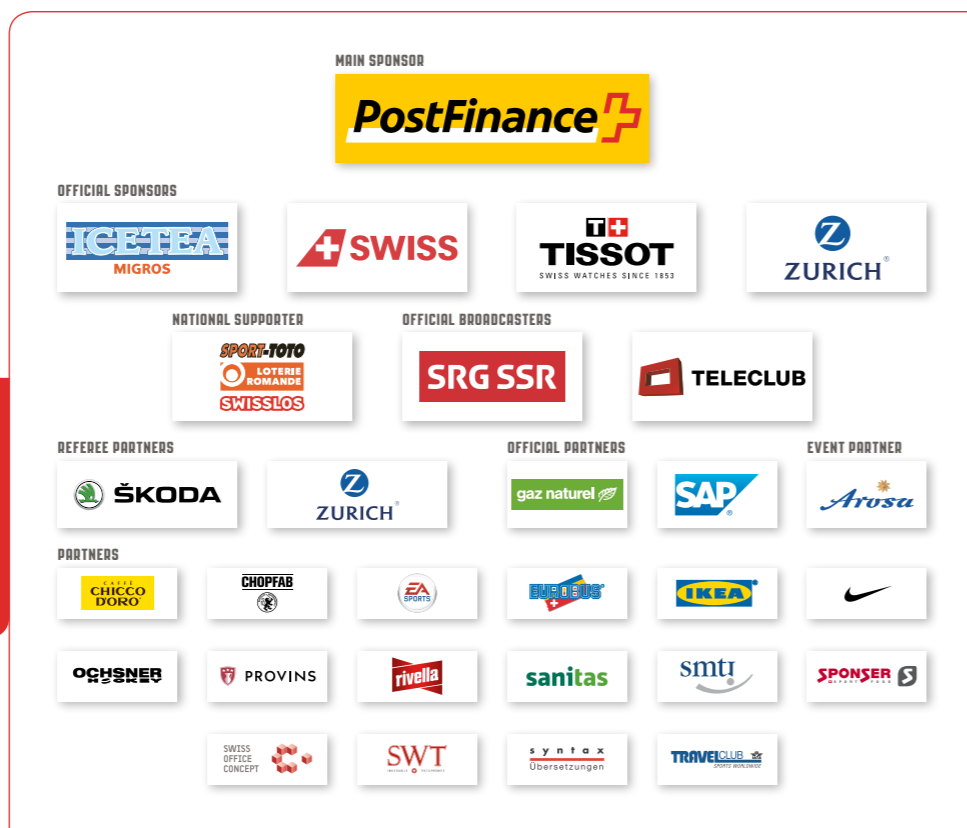
Manifestations

Les manifestations de Swiss Ice Hockey se sont une nouvelle fois déroulées avec succès. Les Swiss Ice Hockey Awards et le Golf Trophy font figure de traditions. Nous avons accueilli plus de 23'000 spectateurs dans les stades à l'occasion de sept matchs internationaux de l'équipe nationale A messieurs. L'excellente ambiance, la qualité du jeu et les résultats ont répondu aux attentes du public. Ces matchs offrent une plateforme idéale aux sponsors pour se présenter. La zone VIP est en outre très prisée lors de ces rencontres.

Sponsoring

Swiss Ice Hockey est fière de présenter un portefeuille de sponsoring quasi complet. Les sponsors suivants sont venus s'ajouter à la famille du hockey sur glace durant la saison 2015/16 (voir graphique à droite).

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les sponsors et partenaires pour leur précieux soutien. Nous nous réjouissons de poursuivre cette bonne collaboration durant la saison 2016/17 !



Voyager avec la qualité suisse

En octobre 2015, Swiss Ice Hockey a eu le plaisir de communiquer le nouveau partenariat avec SWISS International Airlines Ltd.

Avec le sponsor principal PostFinance et les « Official Sponsors » Ice Tea, Tissot et Zurich, SWISS complète ainsi le groupe des plus grands sponsors des équipes nationales.

Florian Kohler, CEO de Swiss Ice Hockey : « Nous sommes fiers et très heureux de pouvoir compter sur un partenaire prestigieux comme SWISS. SWISS est garante de la qualité suisse dans les airs. Swiss Ice Hockey en fait de même sur la glace. SWISS complète donc idéalement notre portefeuille de partenaires ».



SWISS a mis en œuvre différentes mesures d'activation durant la première saison déjà. Ainsi, un clip diffusé sur les écrans des vols SWISS ainsi qu'une annonce et un article promotionnel dans le magazine de bord ont informé les passagers sur les matchs de préparation aux Mondiaux en avril et sur les Championnats du monde en Russie.



Pour nourrir l'impatience des fans en vue des CM, SWISS a lancé une campagne publicitaire d'envergue. Ainsi, les supporters ont pu participer à un concours pour gagner un « meet and greet » avec l'équipe nationale. Rencontrer les stars de la Nati : SWISS a exaucé ce vœux à certains fans chanceux. Le jour du départ pour les CM, une poignée de supporters privilégiés ont ainsi pu être présents à la loge VIP de SWISS avant que l'équipe ne s'envole pour Moscou.

Nouveau partenaire de vêtements

Un pas supplémentaire vers une image homogène de Swiss Ice Hockey a été accompli avec les nouveaux vêtements CI/CD de Swisstanbul. La croix suisse, qui avait déjà une place de choix sur les maillots des équipes nationales, est désormais bien visible sur la tenue officielle des représentants de la SIHF aussi.



Le partenariat avec Swisstanbul a permis de fournir à tous les acteurs de Swiss Ice Hockey des vêtements correspondant à leurs besoins.



Spick – Ensemble pour la relève

Le sponsor principal PostFinance s'engage depuis près de deux décennies en faveur de la relève du hockey sur glace suisse. Depuis trois ans, elle a obtenu le soutien du Official Sponsor et Referee Partner Zurich dans ce domaine. Les projets de la relève que sont la PostFinance Trophy et le Swiss Ice Hockey Day peuvent compter sur l'appui direct de ces deux partenaires.



En octobre 2015, ces deux sponsors et Swiss Ice Hockey ont publié, en collaboration avec Spick, le guide « Tout ce qui est important en hockey sur glace ». Cette édition était consacrée à l'histoire, au jeu, à l'équipement, aux règles et à bien d'autres sujets. Tiré à 70'000 exemplaires, le magazine est paru en trois langues (all./fr./it.). Le guide a été distribué en tant que supplément du Spick ainsi que via les canaux des partenaires et par Swiss Ice Hockey.

Un sondage en ligne effectué par le Spick a permis de tirer un bilan réjouissant : Pour 82,5% des enfants et des jeunes sondés, cette édition spéciale du Spick était « cool » et informative.

8.2 Internet et médias sociaux

Fabienne Fisch

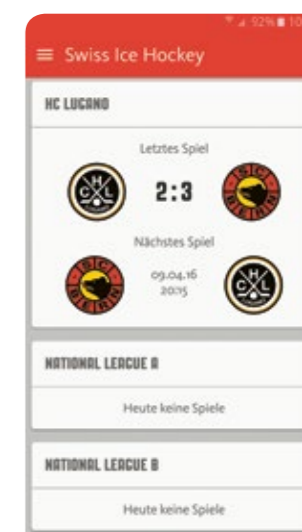


Appli Swiss Ice Hockey

La nouvelle appli Swiss Ice Hockey a été lancée au début de la saison, le 12 septembre 2015. Elle a été développée en collaboration avec l'agence publicitaire biennoise Swiss Smart Media durant près d'une année et propose, outre le service classique de résultats, de nombreuses statistiques relatives aux joueurs et aux matchs et désormais des résumés en images des rencontres de National League également.

Une solution marque blanche de l'appli a en outre été proposée aux clubs intéressés. Au total, neuf clubs ont profité de cette offre : Le SC Bern, le HC Lugano, le HC Bienne, le HC Fribourg Gottéron, le EV Zug et les Kloten Flyers en LN A et le SC Langenthal, le EHC Winterthur et Hockey Thurgau en LN B.

Une autre nouveauté importante est la couverture complète de la Regio League proposée depuis la mi-septembre 2015. En sus du service de résultats de la Regio League (1re à 4e ligue), le service comprend également les équipes juniors, femmes et vétérans. Ainsi, Swiss Ice Hockey a répondu au besoin exprimé par un nombre important de joueuses et de joueurs actifs en Suisse de pouvoir accéder aux résultats et aux classements de leurs ligues via une appli. Une autre étape importante a pu être atteinte avec le lancement, en avril 2016, du service direct de résultats pour les matchs de préparation aux Mondiaux.

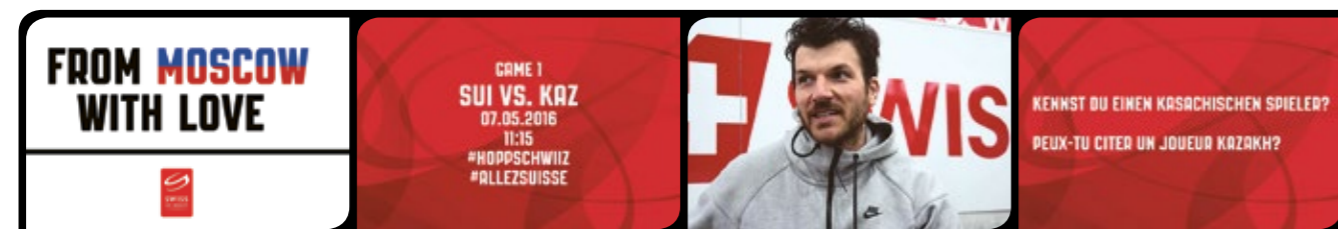


L'appli offre également différentes plateformes publicitaires, comme des bannières ou des notifications Push. Jusqu'à 52 millions de notifications Push sont envoyées par saison via toutes les applis (y c. les outils marque blanche). L'appli SIHF avait été téléchargée près de 85'000 fois jusqu'au début du mois d'avril 2016.

Site web et médias sociaux

Le nouveau site web a été lancé en février 2015. Le Game Center, qui présente les résultats, les live tickers, les classements et les statistiques de toutes les ligues du hockey sur glace suisse, est le cœur du nouveau site web. En vue de la nouvelle saison, la convivialité et la pertinence de la totalité du site avaient été vérifiées et une nouvelle page d'accueil avait été conçue par la suite. Au mois de février 2016, des surfaces publicitaires ont en outre été intégrées en collaboration avec joiz Global.

La gestion du contenu des canaux existants Facebook, Twitter, Instagram et YouTube a été poursuivie et développée. L'accent est mis en premier lieu sur des contenus transmettant des émotions et véhiculant une idée de spontanéité. L'objectif est de fournir aux fans un aperçu de toutes les facettes et de tous les sujets touchant au hockey sur glace suisse et de leur faire vivre au plus près les événements. Le doublement des followers sur Twitter en seulement six mois témoigne que les contenus correspondent aux besoins des groupes cibles. En moyenne, les publications sur Facebook affichent des taux d'engagement de 30 à 50% (moyenne mondiale : 16%).



A l'occasion des Championnats du monde A messieurs à Moscou, une série de vidéos d'une minute ont été produites sous le nom de « From Moscow with Love », mettant en scène les joueurs de l'équipe nationale et proposant aux supporters des informations intéressantes et drôles. Cette série a servi de fil rouge durant tout le tournoi. Les vidéos étaient volontairement courtes afin de répondre au mieux aux habitudes actuelles des utilisateurs de médias sociaux. Les évaluations ont révélé que toutes les vidéos ont été visionnées en entier par près de 70% des utilisateurs, ce qui est un chiffre exceptionnellement élevé.

La SIHF est également présente sur Snapchat depuis début avril. Ce canal est particulièrement apprécié des jeunes de 14 à 25 ans. Durant les matchs internationaux, des photos et des vidéos ont été publiées quasiment en temps réel sur Snapchat. Ceci a permis de générer plus de 350 followers après cinq matchs internationaux seulement.

8.3 PR & Communications

Janos Kick, Media Officer



Au niveau de la communication, la saison passée a surtout été empreinte par le changement d'entraîneur à la tête de l'équipe nationale A messieurs. La résiliation du contrat de Glen Hanlon, effectuée le 9 octobre d'un commun accord, a marqué le début d'un automne agité pour la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF). Durant les deux mois qui suivirent, cette affaire a donné lieu à une importante couverture médiatique émaillée de critiques à l'adresse de la Fédération et de sa Direction. Dans un premier temps, l'accent avait été mis sur le déroulement malheureux des négociations avec le candidat Kevin Schläpfer et sur le conflit par médias interposés qui s'en est suivi avec le HC Bienne. Lorsque le successeur désigné ad interim de Hanlon, Felix Hollenstein, a ensuite été contraint de renoncer à la Deutschland

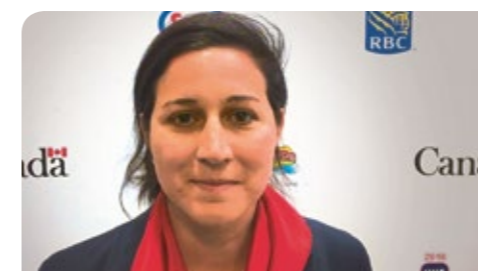
Cup pour des raisons familiales, les spéculations les plus diverses ont à nouveau circulé dans les médias, mais la question de l'entraîneur n'était toujours pas réglée.

A ceci vint s'ajouter l'annonce du haut fonctionnaire Peter Lüthi de vouloir quitter la SIHF peu avant son départ à la retraite. Cette démission a également été relayée par les médias, qui l'ont interprétée comme un désaveu de la Direction de la SIHF. La fluctuation du personnel au sein de la SIHF a été largement thématisée, et ce, malheureusement aussi sur la base de chiffres erronés. Toute cette affaire a dominé la couverture médiatique durant de nombreuses semaines et s'est parfois transformée en un véritable « shitstorm ». Le travail du responsable de la communication, qui s'est parfois apparenté à de la gestion de crise, a donc requis une planification minutieuse et des efforts plus intenses que d'ordinaire.



Nouveaux coaches

Peu avant le tournoi à domicile, la composition du nouveau staff de coaching de l'équipe nationale A a enfin pu être annoncé en décembre. La conférence de presse s'est déroulée le 3 décembre 2016 à l'hôtel Dorint. Avec Patrick Fischer, Felix Hollenstein et Reto von Arx, Swiss Ice Hockey a pu s'assurer les services de trois grands noms du hockey sur glace suisse pour le programme 2015/16 de l'équipe nationale. L'engagement du trio d'entraîneurs a fait les grands titres des médias et le sujet a fait l'objet d'efforts actifs de communication. Pour la première fois, des points de presse ont été organisés avec le head coach Patrick Fischer à la veille des rassemblements de l'équipe nationale.



Moins d'une semaine après l'annonce de l'engagement du staff de coaching de l'équipe nationale A messieurs, nous avons communiqué la nomination de Daniela Diaz pour succéder à Gian-Marco Crameri au poste de head coach de l'équipe nationale A dames. Le fait que l'équipe dames soit désormais dirigée par une coach à succès est un signe fort pour le hockey sur glace féminin, ce qui a été activement mis en avant au niveau de la communication.

Images animées

Swiss Ice Hockey se met au diapason de l'ère numérique et a renforcé sa communication par le biais d'images animées la saison passée. Ainsi, la rubrique « From Moscow with Love » (p. 62), publiée sur les canaux de médias sociaux avant et durant les Championnats du monde a permis aux supporters de jeter un œil derrière les coulisses et de les mettre dans l'ambiance en vue du tournoi à Moscou. Des clips vidéo des interviews d'après-match ont en outre remplacé les traditionnels rapports de match sous forme écrite durant la phase de préparation et durant les Mondiaux. Ces vidéos ont été proposées aux utilisateurs sur le site web et les médias sociaux, ce qui a créé une plus-value par rapport au passé. Il existe toutefois un potentiel d'optimisation en ce qui concerne la qualité et le temps de production de ces clips.

Collaboration avec Syntax

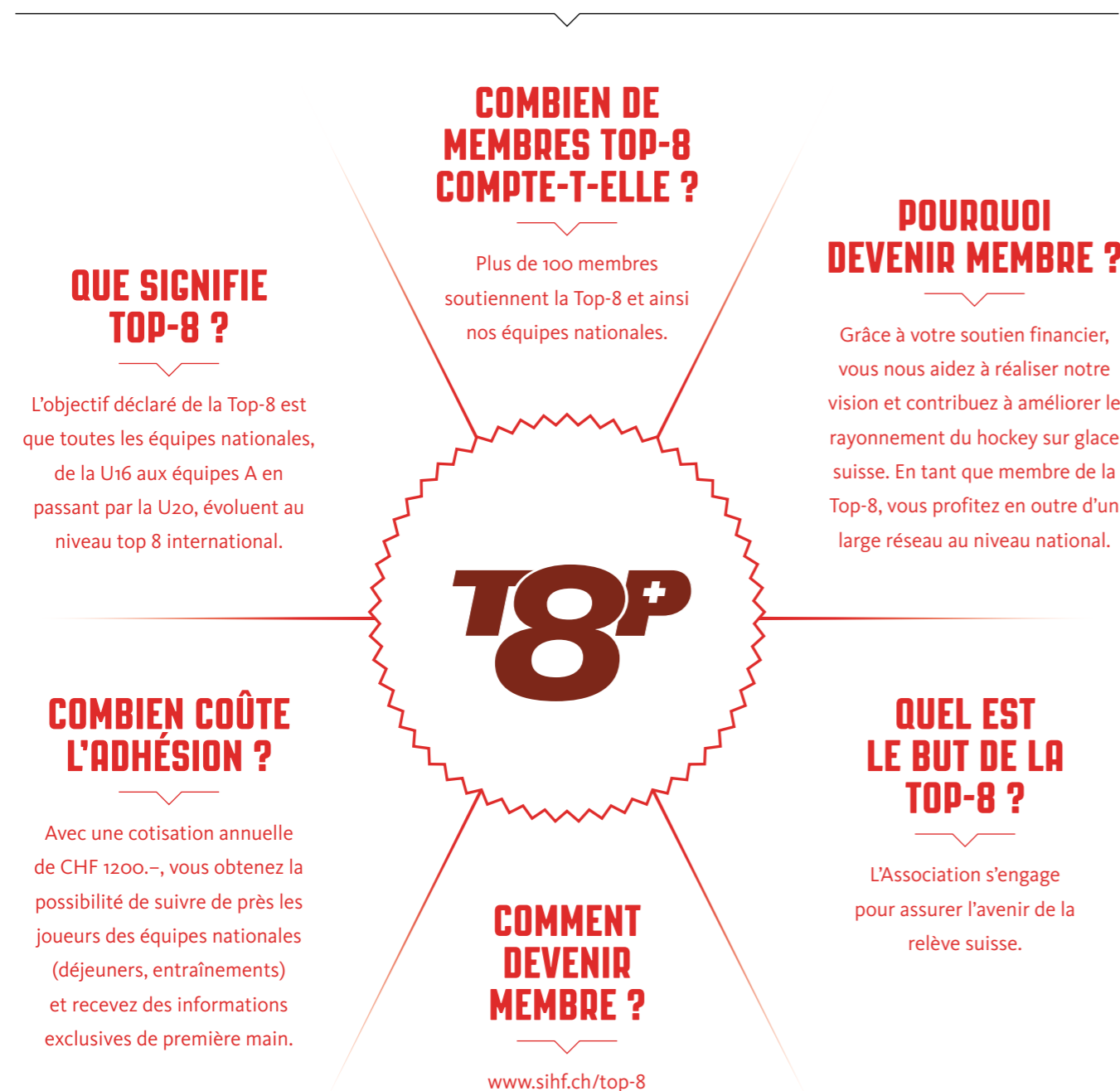
La communication de Swiss Ice Hockey s'effectuant en deux langues, elle est tributaire d'un partenaire de traduction compétent. Etant donné que les délais pour communiquer les informations sont souvent très courts, la disponibilité est un critère essentiel. L'affinité pour le hockey sur glace est également un élément central, les différents textes s'adressant à un public cible particulier. Avec Syntax Traductions, nous avons trouvé un partenaire répondant à toutes ces exigences et nous permettant de communiquer

efficacement dans les différentes régions linguistiques. Syntax Traductions est en outre « Official Translation Partner » de Swiss Ice Hockey depuis novembre 2015. Sise à Thalwil ZH, Syntax est l'agence de traduction la plus renommée en Suisse dans le domaine sportif notamment et est également Official Partner de Swiss Olympic.



8.4 Association des donateurs Top-8

Le hockey sur glace dans le cœur et le succès durable en ligne de mire : Voici les mots d'ordre de l'Association des donateurs Top-8. La Top-8 s'engage en faveur du hockey sur glace et poursuit des objectifs ambitieux.



9 PROJETS INTERNATIONAUX

9 Projets internationaux

Peter Lüthi, Head of International Projects



Une fois que le coup de sifflet final avait retenti lors des Championnats du monde U18 à Zoug et Lucerne en avril 2015, que les médailles avaient été distribuées et que les spectateurs satisfaits du niveau sportif et de la fabuleuse ambiance du tournoi avaient quitté le stade, un nouveau chapitre s'est ouvert. Il s'agissait alors de procéder aux travaux de remise en état, d'établir les décomptes financiers et d'effectuer les débriefings et les rapports. Ces tâches administratives se sont poursuivies jusqu'en été et ont été terminées dans les délais.

En ce qui concerne le deuxième grand projet international, les délégués des nations membres de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) ont décidé à l'unanimité le 15 mai à Prague d'attribuer les Championnats du monde A de 2020 à la Suisse. Notre tâche première était alors de finaliser les contrats préliminaires avec les stades de glace et les hôtels. Nous avons également organisé des séances importantes avec les offices du tourisme ainsi qu'avec les villes et les cantons des sites potentiels. La marche à suivre a aussi été discutée avec Swiss Olympic et l'Office fédéral du sport (OFSP). En vue de l'organisation et du déroulement des Mondiaux, Swiss Ice Hockey et son partenaire de commercialisation Infront Sports & Media ont mis en place un nouveau Conseil d'administration (Marc Furrer, Florian Kohler, Bruno Marty, Thomas Oehninger) et un Secrétaire général (Gian Gilli).

Comme les années précédentes, mes devoirs dans le domaine de la politique du sport ont compris la représentation de Swiss Ice Hockey au sein des organes de l'IIHF, de Swiss Olympic et de l'Office fédéral du sport (OFSP) et diverses activités dans des comités et des groupes de travail.

Le 13 octobre 2015, j'ai annoncé vouloir quitter Swiss Ice Hockey. Lors des 19 années durant lesquelles j'ai travaillé pour la Fédération, j'ai toujours considéré comme un privilège d'être en charge des différentes missions qui m'ont été confiées. J'ai toujours été très fier de pouvoir représenter Swiss Ice Hockey aux niveaux national et surtout international. Ce fut également un grand honneur de travailler avec les équipes nationales suisses durant de nombreuses années.

Je souhaite de tout cœur le meilleur à Swiss Ice Hockey, en premier lieu au niveau sportif bien entendu, mais également, et cela va de pair, dans les domaines financier et administratif. Pour la Fédération en tant que prestataire du hockey sur glace national et international, le sport d'élite et le sport populaire, la formation, les équipes nationales et le corps arbitral sont au centre de l'attention. Il s'agit de remplir ces tâches en faisant preuve de beaucoup de respect et d'engagement.

Au nom du Conseil d'administration, du Secrétariat central et des collaboratrices et collaborateurs, Swiss Ice Hockey tient à exprimer toute sa reconnaissance à Peter Lüthi. Durant près de deux décennies, Peter s'est toujours engagé avec beaucoup de ferveur et d'énergie en faveur et au nom du hockey sur glace suisse.



PostFinance+

LÜTHI
52

TISSOT
SWISS WATCHES SINCE 1853

10.1 Bilan

ACTIFS	31.05.2016	31.05.2015
Liquidités	3'270'414	4'098'462
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	708'289	628'920
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs	396'180	634'841
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches	280'407	637'407
– dont l'Association des donateurs Top-8	0	78'609
– dont la Fondation Raymonde et Jacques Plante	382	0
– dont l'IIHF	280'025	558'798
Du croire	-52'000	-111'900
Autres créances à court terme	656'469	900'168
Actifs de régularisation tiers	646'488	1'764'780
Actif circulant	5'906'247	8'552'679
Participations	101'947	101'947
– dont la participation à la Champions Hockey League (CHL) SA	170'268	170'268
– dont amortissements cumulés	-68'321	-68'321
Immobilisations corporelles meubles	689'305	681'741
– dont mobilier et équipements	267'980	234'697
– dont amortissements cumulés	-143'010	-102'651
– dont machines de bureau, installations informatiques, systèmes de communication	1'611'859	1'208'020
– dont amortissements cumulés	-1'047'525	-658'324
Actif immobilisé	791'251	783'687
TOTAL ACTIFS	6'697'498	9'336'366
PASSIFS	31.05.2016	31.05.2015
Engagements sur livraisons et prestations envers des tiers	413'246	1'992'088
Engagements sur livraisons et prestations envers les clubs	19'493	315'023
Engagements sur livraisons et prestations envers des proches	0	5'170
– dont la Fondation Pat Schafhauser	0	3'240
– dont la Fondation Raymonde et Jacques Plante	0	1'930
Autres engagements à court terme	205'169	565'995
Passif de régularisation tiers	2'184'302	1'545'211
Passif de régularisation clubs/sponsors	0	240'000
Provisions à court terme	481'586	689'829
Fonds étrangers à court terme	3'303'795	5'353'315
Provisions à long terme	750'000	1'050'000
Fonds étrangers à long terme	750'000	1'050'000
Fonds étrangers	4'053'795	6'403'315
Capital de la Fédération	571'450	571'450
Bénéfice reporté	2'361'601	1'912'165
Résultat annuel	-289'349	449'436
Capital propre	2'643'702	2'933'051
TOTAL PASSIFS	6'697'498	9'336'366

10.2 Compte de résultat

RECETTES	Etat 2015/2016	Etat 2014/2015
Recettes participation/licences	1'665'684	1'675'885
Recettes taxes, y c. transferts	700'376	704'144
Recettes prestations clubs et Label de recrutement	1'590'905	1'431'791
Recettes arbitres professionnels	1'052'648	1'079'538
Recettes Organisation juridique	716'837	605'513
Recettes primes de participation/primes au succès	207'525	538'747
Recettes Société du Sport-Toto	2'466'731	2'463'133
Recettes Swiss Olympic	593'453	870'444
Recettes OFSPO	473'523	476'442
Recettes pouvoirs publics	0	333'863
Recettes domaine du droit privé	132'882	350'562
Recettes diverses sport	1'457'952	1'487'007
Total des recettes liées au sport	11'058'516	12'017'070
Recettes partenariats TV et sponsoring	25'752'721	25'763'497
Recettes manifestations	450'243	670'196
Recettes diverses marketing	163'778	291'490
Total des recettes liées au marketing	26'366'741	26'725'183
Recettes diverses	419'472	407'180
Pertes sur débiteurs, y c. modification du du croire	56'469	125'582
Total autres produits d'exploitation	475'941	532'762
PRODUITS D'EXPLOITATION	37'901'199	39'275'015
CHARGES	Etat 2015/2016	Etat 2014/2015
Charges liées directement au sport	4'301'772	5'039'584
Total des charges liées au sport	4'301'772	5'039'584
Charges pour rémunérations aux clubs	15'140'541	14'597'950
Charges pour production TV, y c. caméras derrière les buts	3'888'858	3'984'199
Charges pour la commercialisation	1'680'370	1'487'258
Charges pour manifestations, RP et communication	998'297	949'289
Total des charges liées au marketing	21'708'066	21'018'696
Charges pour collaborateurs/fonctionnaires/staff/joueurs	7'250'537	7'578'645
Charges pour assurances sociales	924'864	880'455
Autres charges de personnel	1'058'617	1'076'287
Charges pour prestations de tiers	727'094	818'895
Total des charges de personnel	9'961'112	10'354'282
Charges pour les locaux	297'702	382'925
Charges administratives	550'303	611'205
Charges pour l'informatique	322'455	410'933
Charges pour les véhicules	616'559	617'271
Total autres charges d'exploitation	1'787'019	2'022'334
CHARGES D'EXPLOITATION	37'757'969	38'434'896
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements	143'229	840'119
Amortissements	429'559	392'221
Résultat avant intérêts et impôts	-286'330	447'898
Résultat financier	1'206	32'565
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	-285'124	480'463
Impôts directs	-4'225	-31'027
RÉSULTAT ANNUEL	-289'349	449'436

10.3 Commentaires sur les comptes annuels consolidés Swiss Ice Hockey 2015/2016

Informations relatives aux principes adaptés dans les comptes annuels

Les comptes ont été établis selon les prescriptions de Swiss Sport GAAP en matière d'établissement des comptes et des dispositions de la loi suisse, notamment les articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale et à l'établissement des comptes (art. 957 à 962 CO). Par dérogation à l'admissibilité légale des réserves latentes, les postes du bilan ont été évalués conformément aux valeurs maximales admises selon le droit des sociétés anonymes. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de l'association puissent faire l'objet d'une évaluation aussi fiable que possible.

Principes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés du groupe pris en compte dans les comptes annuels consolidés ont été établis selon des directives uniformes au 31 mai 2016. Les actifs et les passifs intragroupes portés aux comptes individuels et les charges et recettes issues de transactions intragroupes ont été compensés entre eux.

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes individuels suivants :

- 100% Swiss Ice Hockey Federation
- 100% Swiss Ice Hockey Marketing GmbH

COMMENTAIRES SUR LE BILAN

Actifs

Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers

Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent (EP).

Créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs

Les créances envers les clubs sont moins importantes par rapport à l'EP, étant donné que durant l'exercice 2015/16 sous revue, les indemnités journalières pour les joueurs de l'équipe nationale ont été facturées aux clubs avec les décomptes finaux des arbitres à plein temps.

Créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches

La réduction enregistrée lors de l'exercice sous revue s'explique par le fait que la prime de l'IIHF pour les championnats du monde a été plus basse pour l'équipe nationale A messieurs par rapport à l'EP en raison de son 11e rang (8e rang l'année précédente).

Du croire

La provision pour du croire a été réduite en raison du nombre moins important de débiteurs et des risques plus faibles qui en résultent.

Autres créances à court terme

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Créances envers les assurances sociales	62'322.00	56'682.00
Créances impôts (TVA, impôts directs)	562'609.00	830'297.87
Divers (crédits d'impôt anticipé, créances des employés)	31'538.00	13'188.40
TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	656'469.00	900'168.27

Les créances envers les assurances sociales découlent du fait que les dates de clôture de l'exercice des assurances sociales (31.12.) et de l'exercice sous revue (31.05.) diffèrent. Les créances fiscales sont plus basses pour l'exercice sous revue par rapport à l'EP, car les imputations internes entre la SIHF et la SIHM ont été établies en trois tranches réparties sur l'année (octobre, janvier et mai) durant l'exercice sous revue. Par conséquent, les créances TVA (SIHF) et les avoirs TVA (SIHM) sont mieux répartis sur l'exercice.

Actifs de régularisation

	2015/16	2014/15
Charges payées d'avance		
Assurances	55'705.00	41'846.00
IT (serveur, licences, entretien)	36'212.00	23'330.00
Coupes et médailles	30'318.00	57'000.00
Cartes de transfert IIHF	15'300.00	27'500.00
Loyer secrétariat central	16'667.00	16'667.00
Divers	29'217.00	58'750.00

Recettes non encore recouvrées

Société du Sport-Toto	0	1'059'728.00
Pouvoirs publics, OFSPO, Swiss Olympic	463'069.00	479'959.00
TOTAL ACTIFS DE RÉGULARISATION	646'488.00	1'764'780.00

Pour l'exercice 2015/16, les fonds du Sport-Toto figurent au poste « Recettes perçues en avance » sous les Passifs de régularisation, étant donné que le versement a déjà été effectué.

Participations

	2015/16	2014/15
Participation à la Champions Hockey League (CHL) SA	170'268.00	170'268.00
Amortissements (cumulés)	-68'321.00	-68'321.00
TOTAL PARTICIPATIONS	101'947.00	101'947.00

Immobilisations corporelles meubles

	Cumulés	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Mobilier et équipements au 01.06.15	267'981.00	132'045.00	36'843.00
Entrées (bureau, entrepôt, machines à laver, etc.)		33'284.00	162'065.00
Amortissements	-143'010.00	-40'358.00	-33'422.00
Amortissements Amortissements	0	0	-33'441.00
Mobilier et équipements au 31.05.16	124'971.00	124'971.00	132'045.00
Sorties		0	56'799.25
Machines de bureau, inst. IT, syst. de comm. au 01.06.15	1'611'859.00	549'696.00	487'117.00
Entrées (machines d'affûtage, caméra de but, matériel informatique et logiciels, site web, appli)		403'840.00	353'885.00
Amortissements	-1'047'525.00	-389'202.00	-282'476.00
Amortissements Amortissements	0	0	-8'830.00
Machines de bureau, inst. IT, syst. de comm. au 31.05.16	564'334.00	564'334.00	549'696.00
Sorties		0	-24'517.00
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES	689'305.00	689'305.00	681'741.00

Passifs

Engagements sur livraisons et prestations envers des tiers

Les engagements sur livraisons et prestations envers des tiers sont plus bas par rapport à l'EP, étant donné que le troisième acompte de la SSR pour les coûts de production a été versé avant le 31 mai, soit avant la clôture de l'exercice.

Engagements sur livraisons et prestations envers les clubs

Par rapport à l'exercice précédent, les indemnités journalières des joueurs de l'équipe nationale ont été facturées avec les décomptes finaux des arbitres à plein temps durant l'exercice 2015/16 sous revue et figurent désormais au poste « Créances envers les clubs ».

Autres engagements à court terme

	2015/16	2014/15
Engagements envers les assurances sociales	94'558.00	101'773.00
Obligations fiscales (TVA)	73'978.00	421'165.00
Impôt à la source	9'853.00	26'188.00
Divers	26'780.00	16'869.00
TOTAL AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME	205'169.00	565'995.00

Comme pour les créances au poste « Autres créances à court terme », les engagements entre la SIHF et la SIHM ont été mieux répartis durant l'exercice sous revue. Les créances TVA sont ainsi significativement réduites.

Passifs de régularisation tiers

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Charges non encore payées		
Divers (frais, primes, honoraires)	122'649.00	855'787.00
Réduction de l'impôt préalable (en 2015/16 au poste « Créances impôts »)	0	82'863.00
Juges uniques	39'160.00	89'665.00
Production TV CM U18	0	75'000.00
Divers	148'861.00	92'369.00
Recettes perçues en avance		
Contributions de la Société du Sport-Toto (01.06. – 31.12.2016)	1'321'914.00	0
Infront Sports + Media (préfinancement de la candidature 2020)	335'684.00	125'920.00
Contributions au camp d'été U15 / 2015	0	22'917.00
Divers	216'034.00	200'690.00
TOTAL PASSIFS DE RÉGULARISATION	2'184'302.00	1'545'211.00

Par rapport à l'EP, les primes et les honoraires ont en grande partie été versés en mai déjà. Lors de l'exercice sous revue, la contribution 2016 de la Société du Sport-Toto a exceptionnellement été versée en mai.

Passifs de régularisation clubs/sponsors

	2015/16	2014/15
Provision pour les clubs de NL issue du bénéfice de l'exercice précédent	0	240'000.00
TOTAL PASSIFS DE RÉGULARISATION	0	240'000.00

Provisions à court terme

	2015/16	2014/15
Divers (13e salaires, vacances et heures supplémentaires, risque de sponsoring)	306'023.00	353'935.00
Unités de formation Label de recrutement	97'733.00	288'380.00
Risques généraux d'exploitation, de procès et risques fiscaux	50'000.00	0
Impôts directs	27'830.00	47'514.00
TOTAL PROVISIONS À COURT TERME	481'586.00	689'829.00

En raison de la participation de clubs supplémentaires au Label de recrutement durant l'exercice sous revue, une partie des provisions des unités de formation de l'exercice 2013/14 a été dissoute.

Provisions à long terme

	2015/16	2014/15
Risques généraux d'exploitation, de procès et risques fiscaux	0	300'000.00
Fonds de promotion de la relève lié au droit d'organisation des CM A 2009	750'000.00	750'000.00
TOTAL PROVISIONS À LONG TERME	750'000.00	1'050'000.00

La provision pour les risques généraux d'exploitation a été partiellement dissoute. Une part de CHF 50'000.00 figure désormais au poste « Provisions à court terme », étant donné qu'elle sera dissoute durant l'exercice 2016/17 à venir.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

Produit d'exploitation

Recettes liés au sport

Participation/licences

Les recettes de licences ont baissé de 2.8% durant l'EP et de 0.6% durant l'exercice sous revue, mais se situent toujours au niveau de l'exercice 2012/13.

Taxes, y c. transferts

Aucune remarque

Prestations clubs et Label de recrutement

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Convention de prestations avec les clubs de NL	1'079'000.00	1'049'283.00
Label de recrutement	342'191.00	382'508.00
Dissolution partielle du Label de recrutement sur l'exercice GJ 2013/14	169'714.00	0
TOTAL PRESTATIONS CLUBS ET LABEL DE RECRUTEMENT	1'590'905.00	1'431'791.00
	10.00%	

Les contributions Championnat LN A/LN B, Ordre et sécurité et Infrastructure sont comprises dans la convention de prestations. Etant donné que la LN B compte un club de plus, ces contributions sont plus élevées pour l'exercice sous revue. Les indemnités versées aux clubs dans le cadre du Label de recrutement figurent au poste de charges « Rémunérations aux clubs ».

Arbitres professionnels

	2015/16	2014/15
Honoraires et forfaits arbitres professionnels	1'052'648.00	1'079'538.00
TOTAL ARBITRES PROFESSIONNELS	1'052'648.00	1'079'538.00
	-2.55%	

En raison du nombre moins important de matchs de play-off, les honoraires et forfaits ont baissé.

Organisation juridique

	2015/16	2014/15
Amendes	442'160.00	382'538.00
Frais de procédure	274'677.00	222'975.00
TOTAL ORGANISATION JURIDIQUE	716'837.00	605'513.00
	15.53%	

L'augmentation de cas juridiques lors de l'exercice sous revue a conduit à une hausse du nombre d'amendes et des frais de procédure.

Primes de participation/primes au succès

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Primes de participation et primes au succès (CM IIHF et autres tournois)	207'525.00	538'747.00
TOTAL PRIMES DE PARTICIPATION ET PRIMES AU SUCCÈS	207'525.00	538'747.00
	-159.61%	

Les primes encaissées sont en recul, notamment en raison du moins bon classement de l'équipe nationale A messieurs lors des CM IIHF.

Société du Sport-Toto

	2015/16	2014/15
Contribution annuelle	2'466'731.00	2'463'133.00
TOTAL SOCIÉTÉ DU SPORT-TOTO	2'466'731.00	2'463'133.00
	0.15%	

La société du Sport-Toto verse les contributions à la SIHF sur une base calendaire. Pour l'exercice sous revue de la SIHF, il en résulte donc un calcul mixte comprenant les contributions des années 2015 et 2016. Ces dernières années, la contribution versée à la SIHF par la Société du Sport-Toto a toujours augmenté et ce fut le cas en 2015 aussi.

Swiss Olympic

	2015/16	2014/15
Convention de prestations	649'852.00	640'000.00
Différence régularisation	0	10'060.00
Winning Skills	2'000.00	11'111.00
Contribution pour les CM U18	-58'399.00	209'273.00
TOTAL SWISS OLYMPIC	593'453.00	870'444.00
	-46.67%	

La provision effectuée durant l'EP pour la contribution de Swiss Olympic aux CM U18 de 2015 en Suisse était trop élevée.

OFSPPO

	2015/16	2014/15
Kids hockey sur glace, fonds J+S	473'523.00	416'442.00
Contribution aux CM U18	0	60'000.00
TOTAL OFSPPO	473'523.00	476'442.00
	-0.62%	

Domaine public

	2015/16	2014/15
Contributions aux CM U18 (cantons de ZG et LU, villes de Zoug et Lucerne)	0	333'863.00
TOTAL DOMAINE PUBLIC	0	333'863.00
	-100.00%	

Domaine du droit privé

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Travel Support IIHF	117'736.00	64'137.00
Contribution aux CM U18	0	285'000.00
Divers	15'146.08	1'425.00
TOTAL DOMAINE DU DROIT PRIVÉ	132'882.08	350'562.00

-163.81%

Le poste « Travel Support IIHF » concerne les contributions pour les voyages à des tournois IIHF outre-Atlantique.

Divers sport

	2015/16	2014/15
Diverses recettes liées au sport (contributions des joueurs pour des camps, des cours)	419'690.00	346'868.00
Contribution de l'Association des donateurs Top 8	83'700.00	78'300.00
Coupe Spengler (écriture de contrepartie au poste « Rémunérations aux clubs »)	670'000.00	580'000.00
Recettes des cours de formation et de formation continue	130'428.00	130'428.00
Refacturations aux fédérations étrangères pour les matchs internationaux	46'294.00	0
Contribution Red Bull Salzburg / matchs Elite A	77'050.00	0
IIHF European Exchange Program	30'790.00	27'331.00
Candidature pour les CM A de 2020 (préfinancement par Infront Sports + Media AG)	0	324'080.00
TOTAL DIVERS SPORT	1'457'952.00	1'487'007.00

-1.99%

Des refacturations à des fédérations étrangères s'effectuent si les équipes invitées séjournent plus longtemps en Suisse ou se rendent dans le pays avec un staff plus important que ce qui avait été contractuellement convenu. Ces montants figurent dans le compte de résultats pour l'exercice sous revue en raison de la méthode recettes brutes et charges brutes nouvellement introduite.

TOTAL DES RECETTES LIÉES AU SPORT	11'058'516.00	12'017'070.00
--	----------------------	----------------------

Recettes liées au marketing

Partenariats TV et sponsoring

	2015/16	2014/15
Droits médiatiques, commercialisation centralisée et commercialisation par la SIHF	25'752'721.00	25'763'497.00
TOTAL PARTENARIATS TV ET SPONSORING	25'752'721.00	25'763'497.00

-0.04%

Manifestations

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Matchs internationaux EN A	450'243.00	344'950.00
CM U18	0	325'246.00
TOTAL MANIFESTATIONS	450'243.00	670'196.00

-48.85%

En ce qui concerne les matchs internationaux, la méthode recettes brutes et charges brutes est appliquée à partir de l'exercice 2015/16 pour des raisons liées à la TVA. Ceci explique que cette position soit plus élevée pour l'exercice sous revue que lors de l'EP.

Divers marketing

	2015/16	2014/15
Merchandising et articles de vente	42'476.00	33'882.00
Recettes de licences	45'000.00	45'000.00
Médias numériques	20'970.00	0
Commercialisation des CM U18	0	150'000.00
Recettes de commercialisation diverses	55'332.00	62'608.00
TOTAL DIVERS MARKETING	163'778.00	291'490.00

-77.98%

TOTAL RECETTES LIÉES AU MARKETING	26'366'741.00	26'725'183.00
--	----------------------	----------------------

Autres produits d'exploitation

Divers

	2015/16	2014/15
Divers	80'691.20	82'847.00
Coûts supplémentaires facturés aux équipes invitées	40'285.80	0
Players Safety Officer (facturations aux clubs)	48'495.00	0
Dissolution de la provision impôt à la source CM 2013 Suède	0	96'000.00
Dissolution de la provision pour les risques généraux d'exploitation	250'000.00	154'875.00
CM U18 (Ice time Europe Scouting)	0	73'458.00
TOTAL DIVERS	419'472.00	407'180.00

3.24%

Le poste « Coûts supplémentaires liés aux équipes invitées » aurait dû figurer sous « Divers sport » / « Refacturations aux fédérations étrangères » et a été inscrit ici par erreur. Ceci n'a toutefois aucune incidence sur le résultat global, étant donné que ceci concerne deux postes de produits.

Pertes sur débiteurs, y c. modifications du ducroire

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Dissolution du ducroire	56'469.00	125'582.00
TOTAL PERTES SUR DÉBITEURS Y C. MODIFICATIONS DU DUCROIRE	56'469.00	125'582.00
	-122.39%	

La provision pour ducroire a été encore réduite durant l'exercice 2015/16 sous revue en raison du nombre moins important de créances résultant de livraisons et de prestations et des risques plus faibles qui en découlent.

TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	475'941.00	532'762.00
---	-------------------	-------------------

Charges d'exploitation

Charges liées au sport

Charges liées directement au sport

	2015/16	2014/15
Hébergement et repas en Suisse et à l'étranger	1'620'080.00	2'341'337.00
Locations d'installations, de halles et d'appareils	271'966.00	466'065.00
Voyages et transports	801'344.00	753'659.00
Autres charges liées aux équipes	210'744.00	291'831.00
Matériel via le sponsoring du matériel	638'712.00	447'219.00
Acquisition cartes de transfert internationales	190'208.00	180'905.00
Acquisition de vêtements	237'335.00	211'780.00
Acquisition de matériel médical, examens médico-sportifs	87'562.29	112'950.29
Médailles, coupes, instruments didactiques	243'820.71	233'837.71
TOTAL CHARGES LIÉES DIRECTEMENT AU SPORT	4'301'772.00	5'039'584.00
	-17.51%	

Pour les CM U18, CHF 811'901.00 avaient été alloués durant l'EP pour l'hébergement et CHF 217'624.00 pour la location d'installations.

TOTAL CHARGES LIÉES AU SPORT	4'301'772.00	5'039'584.00
-------------------------------------	---------------------	---------------------

Charges liées au marketing

Rémunérations aux clubs

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Rémunérations aux clubs découlant des droits médiatiques, de la commercialisation centralisée, de la Coupe, etc.	15'140'541.00	14'597'950.00
TOTAL RÉMUNÉRATIONS AUX CLUBS	15'140'541.00	14'597'950.00
	3.58%	

Près de CHF 700'000.00 supplémentaires résultant des recettes générées par les droits médiatiques ont été versés aux clubs durant l'exercice sous revue.

Production TV, y c. caméras derrière les buts

	2015/16	2014/15
Production TV et caméras derrière les buts	3'888'858.00	3'984'199.00
TOTAL PRODUCTION TV, Y C. CAMÉRAS DERRIÈRE LES BUTS	3'888'858.00	3'984'199.00
	-2.45%	

Durant l'EP, ce poste comprenait les coûts de production pour les CM U18 en Suisse.

Commercialisation

	2015/16	2014/15
Publicité	378'097.00	434'846.00
Imprimés publicitaires	100'348.00	14'969.00
Production publicitaire	216'368.00	133'986.00
Production publicitaire pour la campagne de l'appli	50'081.00	0
Observations du marché	117'390.00	75'000.00
Honoraires des agences de marketing	733'813.00	689'625.00
Commercialisation divers	84'273.00	138'832.00
TOTAL COMMERCIALISATION	1'680'370.00	1'487'258.00
	12.62%	

Des charges plus importantes pour les imprimés publicitaires résultent d'une opération de troc de l'un des sponsors. En sus, des charges supplémentaires dans le domaine de l'observation du marché ont été supportées durant l'exercice sous revue en raison des contrats TV et sponsoring arrivant à expiration. La nouvelle appli Swiss Ice Hockey a fait l'objet d'une campagne et la publicité pour les matchs de l'équipe nationale a été plus intensive.

Manifestations, RP et communication

	2015/16	2014/15
Manifestations (Awards, matchs internationaux), encadrement des sponsors et des VIP	998'297.00	949'289.00
TOTAL MANIFESTATIONS, RP ET COMMUNICATION	998'297.00	949'289.00
	4.91%	

La méthode recettes brutes et charges brutes est appliquée à partir de l'exercice 2015/16 pour des raisons liées à la TVA.

TOTAL CHARGES LIÉES AU MARKETING	21'708'066.00	21'018'696.00
---	----------------------	----------------------

Charges de personnel

Collaborateurs/fonctionnaires/staff et joueurs

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Salaires et rémunérations des collaborateurs	5'578'900.00	5'487'414.00
Indemnités des fonctionnaires/staff, primes EN, indemnités journalières	1'510'136.00	1'929'731.00
Indemnités des organes	161'500.00	161'500.00
TOTAL COLLABORATEURS/FONCTIONNAIRES/STAFF ET JOUEURS	7'250'536.00	7'578'645.00
Assurances sociales	924'864.00	880'455.00
Autres charges de personnel	1'058'618.00	1'076'287.00
Prestations de tiers	727'094.00	818'895.00
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	9'961'112.00	10'354'282.00
	-3.95%	

Le poste « Salaires et rémunérations » comprend les coûts supplémentaires liés aux fonctions de coaching de l'équipe nationale A messieurs. La baisse des rémunérations versées aux fonctionnaires durant l'exercice sous revue s'expliquent notamment par l'organisation des CM U18 en Suisse durant l'EP.

Autres charges d'exploitation

	2015/16	2014/15
Locaux	297'702.00	382'925.00
Administration	550'303.00	611'205.00
Informatique	322'455.00	410'933.00
Véhicules	616'559.00	617'271.00
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1'787'019.00	2'022'334.00
	-13.17%	

Le loyer plus bas pour le nouveau siège principal figurant au poste « Charges pour les locaux » a pour la première fois une incidence sur le résultat de tout l'exercice sous revue. L'acquisition de nouvelles photocopieuses avec des coûts d'impression plus bas a un effet positif au poste « Administration ». En outre, les coûts pour les imprimés ont pu être réduits grâce à une solution interne. Diverses mesures ont permis de réduire significativement l'ensemble du poste « Autres charges d'exploitation ».

Amortissements

	CHF 2015/16	CHF 2014/15
Matériel et logiciels informatiques / caméras derrière les buts	211'512.00	204'206.00
Mobilier et équipements	40'359.00	66'862.00
Machines de bureau, systèmes de communication	177'688.00	87'099.00
Participation (EIH Club Competition AG, à présent CHL)	0	34'054.00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	429'559.00	392'221.00
	8.69%	

Les amortissements plus importants découlent des nouveaux systèmes de communication (site web, appli). Ceux-ci seront amortis sur trois ans.

Impôts directs

	2015/16	2014/15
Charges fiscales	4'225.00	31'027.00
TOTAL IMPÔTS DIRECTS	4'225.00	31'027.00

Les comptes annuels étant négatifs, seuls les impôts sur le capital de l'entreprise sont dus pour l'exercice sous revue.

10.4 Rapport de révision

B Ä T T I G  T R E U H A N D A G**Rapport de l'organe de révision
à la révision du comptes consolidés
à l'Assemblée générale de****Swiss Ice Hockey**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (bilan consolidé, compte de profits et pertes consolidé, tableau de financement consolidé, tableau de la variation du capital consolidé du capital consolidé de l'association et annexe consolidée) de Swiss Ice Hockey pour l'exercice arrêté au 31 mai 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration et avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.


Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Notre révision a résulté, que les provisions à long terme d'un montant de CHF 750'000.00 ne correspondent pas aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association. Selon le capital de l'association est indiqué au défavorable.

B Ä T T I G  T R E U H A N D A G

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 mai 2016 excepté des faits énoncés sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

Rapports d'autres dispositions légales

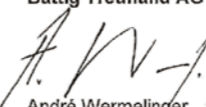
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'un des objectifs du conseil d'administration système de contrôle interne relatif de l'établissement des comptes annuels existe.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Lucerne, le 12 juillet 2016 aw

Bättig Treuhand AG


André Wermelinger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Titus Scherer
Expert-réviseur agréé

Annexe:

- Comptes consolidés (bilan consolidé, compte de profits et pertes consolidé, tableau de financement consolidé, tableau de la variation du capital consolidé du capital consolidé de l'association et annexe consolidée)

11 Gouvernance d'entreprise

Les informations se basent sur la Directive Corporate Governance d'économiesuisse

Les informations ci-dessous sont valables pour la situation à la date de clôture du bilan, le 31 mai 2015. Les éventuelles modifications importantes survenues entre la date de clôture du bilan et la date de clôture de la rédaction du présent Rapport de gestion ont été intégrées.

Structure d'entreprise

La Swiss Ice Hockey Regio League (RL) a été reprise par l'ancienne Swiss Ice Hockey Association (SIHA) dans le cadre d'une fusion par absorption le 12 septembre 2011. A la suite de la reprise, la SIHA a été rebaptisée Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) et les clubs de RL sont devenus directement membres de la SIHF. En outre, tous les clubs de National League ont cédé à la SIHF à titre onéreux leurs parts sociales à la Ligue Nationale Suisse de Hockey sur Glace Sàrl le 12 septembre 2011 et sont eux aussi devenus membres de la SIHF.

La nouvelle raison sociale de la Ligue Nationale de Hockey sur glace Sàrl est Swiss Ice Hockey Marketing GmbH (SIHM) ; elle valorise les droits des clubs cédés pour la commercialisation centralisée. La société commercialise en outre de manière centralisée les équipes nationales et les arbitres. La société est également active dans les domaines du branding et de la communication marketing ainsi que dans l'organisation et la réalisation d'événements du hockey sur glace suisse.

Structure du capital

Le capital social consolidé s'élève à CHF 571'450.-. Il n'existe pas de dettes portant intérêts.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose comme suit :

■ **Marc Furrer** (citoyen suisse) est **Président du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis septembre 2012. Marc Furrer a étudié le droit à l'Université de Berne et a ensuite obtenu la patente d'avocat et de notaire. Il a été Directeur de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) entre 1992 et 2004. En 2005, il a dirigé la délégation suisse lors du Sommet mondial de l'ONU sur la société de l'information (SMSI) à Tunis et a présidé le Réseau francophone de la régularisation des télécommunications (FRATEL) en 2007. Il est chargé de cours à l'Université de St. Gall depuis 2006. De 2008 à 2012, Marc Furrer a été Responsable de l'Autorité de régulation postale (Post Reg). Il a présidé la Ligue Nationale Suisse de Hockey sur Glace Sàrl dès 2008. Il est en outre Président de la Commission fédérale de la communication (ComCom).



■ **Michael Rindlisbacher** (citoyen suisse) est membre du Conseil d'administration et **Vice-président du département Sport d'élite** depuis septembre 2015. Il a rejoint le secteur des assurances après un apprentissage comme employé administratif et des études à l'Ecole professionnelle d'administration à Berne. Il a occupé plusieurs fonctions internes, a suivi une formation de planificateur en marketing et a obtenu un Master en Executive Management à la ZfU International Business School. Il s'est en outre perfectionné dans les domaines conduite d'entreprise et conseil d'administration lors de divers séminaires et cursus de formation. Depuis le 1er janvier 2015, il occupe le poste de Président du Conseil d'administration de la innova Versicherungen AG à Gümliigen, au sein de laquelle il était délégué du Conseil d'administration depuis 1996. Il siège également dans quatre autres Conseils d'administration dans la région de Berne et de Soleure. Il a été membre du Conseil d'administration du SC Bern entre 1998 et 2008.



■ **Jean-Marie Viaccoz** (citoyen suisse) est membre du Conseil d'administration de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er juin 1999 et était Président de la Swiss Ice Hockey Regio League de juin 1999 jusqu'à la fusion avec la SIHF. Il est **Vice-président du département Sport Espoir et Amateur**. Jean-Marie Viaccoz est ingénieur génie-civil ETS. Depuis 1983, il dirige le bureau d'ingénieur Jean-Marie Viaccoz Sàrl, au sein duquel il est également Président du Conseil de surveillance. Il était conseiller communal d'Ayer (Val d'Anniviers) de 1984 à 1992 et est sous-préfet du district de Sierre depuis 2002. Il a été Président du HC Anniviers de 1995 à 1999. Jean-Marie Viaccoz est membre du Fonds Jean Tinguely depuis 2009 et occupe le poste de Vice-président de la Fondation Pat Schafhauser.



■ **Fabio Oetterli**, licencié en droit, avocat (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis février 2013. Il a été membre du Comité central de la FSHG entre 2006 et 2009. De 2009 à 2012, il était membre, respectivement Vice-président du Conseil d'administration du HC Ambrì-Piotta. Il a été nommé au Comité du Sport d'élite en 2011 et au Comité d'audit de la SIHF en 2012. Il a quitté le Comité, ainsi que le poste de Président du Comité d'audit de la SIHF, lorsqu'il a été nommé au Conseil d'administration de la SIHF. Depuis 2011, Fabio Oetterli est Directeur de la H&P Treuhand und Verwaltung AG, qu'il a reprise au 1er janvier 2013. Auparavant, il était responsable fiscal du Groupe Julius Baer. Il est en outre juge spécialisé auprès du Tribunal commercial du canton de Zurich.



■ **Peter Althaus** (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er juin 2009. Après un apprentissage comme mécanicien de machines chez WIFAG à Berne, il a rejoint l'entreprise Schaerer SA, où il a occupé diverses fonctions. Après avoir suivi une formation en cours d'emploi dans le domaine marketing à la CSSP à Berne (1998) et une formation post-diplôme couronnée par un Master of Business Administration (2005) à la Haute école spécialisée bernoise, il occupe le poste de CEO de la Schaerer SA depuis début 2006. Auparavant, il avait été membre de la Direction de la Schaerer SA depuis 2001. Il a également été membre du Conseil d'administration de la Schaerer SA et des filiales de l'entreprise à l'étranger. Entre 2011 et mars 2016, il était en outre Membre de la Direction des secteurs du WMF Group, sis en Allemagne. Depuis avril 2016, il est CEO de la myStromer SA sise à Oberwangen près de Berne.



■ **Erwin Füllemann** (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er juin 2009. Après un apprentissage comme mécanicien sur avions, Erwin Füllemann a suivi une formation d'ingénieur électronicien. Il a ensuite rejoint l'entreprise Oerlikon Contraves, puis Rheinmetall Air Defence, où il a occupé des postes à tous les niveaux de management dans différents domaines. Il a été chef de la division production électronique et de l'ingénierie avant de mettre un terme à sa carrière professionnelle au 1er juillet 2010. Durant la saison 2014/15, il a conduit le EHC Winterthur de la 1re ligue à la LN B. Il a renoncé à son mandat de Directeur sportif du EHC Winterthur à la fin de la saison 2014/15.



La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de quatre ans. Une réélection est possible et la durée de fonction est limitée à douze ans. Les membres du Conseil d'administration quittent leurs fonctions au plus tard lors de la première Assemblée générale suivant la date à laquelle ils atteignent l'âge de 70 ans. Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale et répartit ses tâches et ses responsabilités entre ses membres. Il se réunit environ quatre fois par année pour des séances ordinaires d'une durée de trois heures environ. Le CEO et les autres membres de la Direction de la SIHF sont en principe présents lors des séances ordinaires du Conseil d'administration. Lors des séances du Conseil d'administration, le CEO rend compte des activités opérationnelles, y compris de la marche des affaires financières. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce une fonction exécutive au sein de la SIHF.

En principe, le Conseil d'administration prend les décisions sur les objets d'importance stratégique. Le CEO et les autres membres de la Direction agissent dans le cadre du budget annuel défini par le Conseil d'administration. En outre, les procès-verbaux des séances ordinaires de la Direction, qui se tiennent au minimum douze fois par année, sont transmis au Président du Conseil d'administration pour information.

Direction

■ **Florian Kohler** (citoyen suisse) est **Chief Executive Officer (CEO)** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis juillet 2013. Après avoir obtenu une licence en 2001 aux Universités de Berne et de Fribourg (Master of Arts en anglais, espagnol et sciences de la communication), Florian Kohler a travaillé comme rédacteur, producteur et chef d'équipe pour différentes télévisions privées et des entreprises de production (Tele Top, TV3, Sat1 Schweiz, FaroTV). Il a été rédacteur et producteur d'émissions pour la radio-télévision suisse alémanique (SRF) de 2004 à fin 2008. Durant cette période, il a également été responsable de délégation de la SRG pour le Concours Eurovision de la chanson à plusieurs reprises. Il a rejoint le département Sport de SRF en 2009, où il était responsable de la mise en place de la rédaction pour les productions sportives. En qualité de responsable de la rédaction et de producteur exécutif, il était en charge des productions sportives nationales et internationales jusqu'en 2013, notamment pour les matchs de hockey sur glace de National League ou les Credit Suisse Sports Awards. Florian Kohler a obtenu un Executive MBA en General Management de l'Université de Zurich en 2012. Il est membre du Comité du Sport d'élite de la SIHF et du Conseil d'administration de la « CM 2020 SA ».



■ **Ueli Schwarz** (citoyen suisse) travaille pour la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er août 2011. Il occupait le poste de Director Elite Sports jusqu'au début de l'année 2015 et est **Director National League** depuis février 2015. Après avoir suivi une formation d'enseignant primaire et professionnel et des études post-diplôme en économie d'entreprise, Ueli Schwarz a passé tous les diplômes d'entraîneur de Swiss Ice Hockey. Il est actif dans le hockey sur glace depuis 1990 en tant qu'entraîneur, de manager de club et de chef de projet. Il a été entraîneur national aux niveaux U16 à U20 et occupait également le poste d'entraîneur-assistant de l'équipe nationale A. Ueli Schwarz était membre de la Direction des Championnats du monde IIHF 2009 en Suisse.



■ **Mark Wirz** (citoyen suisse) travaille chez Swiss Ice Hockey depuis le 1er juin 2004. Il occupait le poste de Director Development and Amateur Sports jusqu'au début de l'année 2015. Il exerce les fonctions de **Director Regio League et CFO** depuis février 2015. Après avoir suivi un apprentissage commercial, Mark Wirz a occupé diverses fonctions au sein de la Conzzeta Holding AG, sise à Zurich, entre 1993 et 1998. Etre 1999 et 2000, il a dirigé la comptabilité financière et d'exploitation de la Hard AG, Volketswil, dans une filiale de la Conzzeta AG. Il a exercé les fonctions de controller et de responsable sponsoring chez Swisspower SA à Zurich de 2001 à 2003. Il dispose d'un diplôme fédéral d'expert en comptabilité et en controlling depuis 2002. Il a en outre été mandaté par Swiss Olympic en tant que membre de projet et de l'organisation du Gigathlon de l'Expo.02 de 2000 à 2002.



■ **Markus Graf** (citoyen suisse) travaille pour la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er juin 2006. Il a occupé le poste de Head of Development jusqu'au début de l'année 2015 et est **Director Youth Sports & Development** depuis février 2015. Enseignant primaire originaire de l'Emmental, il a été activement lié au sport d'élite durant plus de 15 ans (Champion suisse à deux reprises avec le HC Lugano). Après sa carrière, il a occupé les fonctions de Directeur sportif, de Directeur et d'entraîneur au sein de grandes organisations et de structures de la relève. Il a été head coach de l'équipe Suisse B (de 2000 à 2002) et coach assistant de l'équipe A. L'innovation du système actuel de changement de club et le lancement de plusieurs outils web « Label » servant à l'assurance de la qualité dans le domaine de la relève comptent parmi les réalisations majeures de Markus Graf.



■ **Raeto Raffainer** (citoyen suisse) occupe le poste de **Director National Teams** au sein de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er février 2015. Durant sa carrière de joueur, l'attaquant grison a notamment porté les couleurs du HC Davos, du SC Bern, des Rapperswil-Jona Lakers, du HC Ambri-Piotta et des ZSC Lions. En parallèle, Raffainer a suivi deux stages auprès d'une société de médias suisse dans les domaines marketing, rédaction et vente et a représenté une entreprise d'habillement en tant que représentant commercial. Il a obtenu la maturité au Gymnase de sport de Davos. Il est également titulaire d'un brevet fédéral en leadership de la BKS et a suivi la Formation d'entraîneur professionnel (FEP). Raffainer maîtrise les quatre langues nationales.



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Indemnisations

La hauteur des honoraires des membres du Conseil d'administration est définie par l'Assemblée générale. Les honoraires suivants ont été versés par la SIHF aux membres du Conseil d'administration lors de l'exercice précédent :

Nom	Fonction	Honoraire CHF	Indemnités forfaitaires CHF
Marc Furrer	PCA	60'000.00	20'000.00
Michael Rindlisbacher	Vice-président	35'000.00	15'000.00
Jean-Marie Viaccoz	Vice-président	35'000.00	15'000.00
Peter Althaus	CA	10'500.00	4'500.00
Erwin Füllemann	CA	10'500.00	4'500.00
Fabio Oetterli	CA	10'500.00	4'500.00
Total		161'500.00	63'500.00

Droits de participation des membres

Les droits de participation des membres sont réglés en détail dans les Statuts publiés de la SIHF (voir www.sihf.ch).

Organe de révision

La Bättig Treuhand AG, sise à Lucerne, a été nommée par l'Assemblée générale en tant qu'organe de révision le 23 septembre 2004 et a été reconduite chaque année depuis. André Wermelinger, réviseur responsable, est en charge de la SIHF depuis le 1er septembre 2008. L'honoraire facturé par la Bättig Treuhand AG pour la révision des comptes annuels 2015/16 de la SIHF s'est élevé à CHF 25'000.– hors TVA. Aucune autre prestation n'a été obtenue de la part de la Bättig Treuhand AG.

Le Rapport de révision de l'organe de révision est soumis au Conseil d'administration pour information. Fabio Oetterli, membre du Conseil d'administration de la SIHF, était présent lors de l'entretien final avec l'organe de révision externe.

Politique d'information

En cas d'événements pertinents pour les parties prenantes internes et/ou externes, la SIHF informe dans les temps, de manière complète et transparente, en règle générale via des communiqués de presse et/ou des publications sur son site web ainsi que via ses canaux de médias sociaux. A cet effet, la SIHF dispose d'un service de presse avec un Media Officer (Janos Kick). Les comptes rendus réguliers s'effectuent en premier lieu via le Rapport de gestion annuel. Celui-ci est publié sur le site web et une version imprimée limitée est disponible depuis 2015 en français et en allemand. La SIHF effectue en outre un compte-rendu lors de l'Assemblée générale, qui se tient chaque année à la fin de l'été, ainsi que lors des Assemblées de National League et de Regio League, qui ont lieu plusieurs fois par année.

MENTIONS LÉGALES

Le présent Rapport de gestion est publié en français et en allemand.

La version allemande fait foi en ce qui concerne le Rapport annuel et les Comptes annuels de la Swiss Ice Hockey Federation.

Editeur : Swiss Ice Hockey Federation

Rédaction : Janos Kick

Photos : freshfocus Sàrl, Kurt Schorrer, Mauricette Schnider, Pascal Humbert, Keystone, Hockey Hall of Fame, SIHF

Concept et réalisation : LehmannVisual

Traduction : Syntax Traductions SA



Swiss Ice Hockey Federation

Flughofstrasse 50

P.O. Box

CH-8152 Glattbrugg

T. +41 44 306 50 50

F. +41 44 306 50 51

info@sihf.ch

www.sihf.ch